



# Concours du second degré

## Rapport de jury

---

**Concours : CAPES INTERNE**

**Section : ITALIEN**

**Session 2015**

Rapport de jury présenté par :

**Mme Elisabetta VIANELLO**

Présidente du jury

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE .....	3
MEMBRES DU JURY .....	4
STATISTIQUES .....	5
EPREUVE D'ADMISSIBILITE .....	6
ÉPREUVE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP) DU CONCOURS INTERNE .....	6
EPREUVE ORALE D'ADMISSION .....	9
EPREUVE PROFESSIONNELLE PREMIERE PARTIE : L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN ITALIEN .....	9
DOSSIERS PROPOSÉS A LA SESSION 2015 .....	19
Dans l'ordre du tirage au sort. ....	19
EPREUVE PROFESSIONNELLE DEUXIEME PARTIE : COMPREHENSION ET EXPRESSION EN LANGUE ETRANGERE .....	32
DOCUMENTS PROPOSÉS À LA SESSION 2015.....	34
EXEMPLE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU DOSSIER COLLEGE « SLOW FOOD ».....	39
EXEMPLE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU DOSSIER LYCEE « MADE IN ITALY » .....	46

# INTRODUCTION GENERALE

Avant tout le jury se félicite de l'ouverture de ce CAPES interne rénové après une interruption de quelques années. Contrairement au CAPES interne ancienne mouture, la nouvelle épreuve d'admissibilité consiste, comme pour les autres disciplines, en la présentation d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP) dans lequel les candidats doivent, d'une part, faire état de leur parcours professionnel et, d'autre part, rendre compte d'une expérience pédagogique et l'analyser. L'admission, quant à elle, repose sur deux épreuves orales successives d'une durée totale d'une heure et vingt-cinq minutes qui ont évolué dans leurs modalités mais non pas dans leur contenu par rapport à l'ancien CAPES interne.

Ce rapport inédit, puisqu'il n'y en a pas d'antérieurs permettra donc de préciser les attentes du jury et de montrer qu'une préparation sérieuse et consciente des enjeux donne toutes leurs chances aux candidats à ce concours. Certes, le rapport postes/nombre de candidats a rendu la sélection très exigeante (6 postes pour le public, 2 postes pour le privé) et nous adressons donc nos félicitations aux très bons candidats qui ont été lauréats du concours avec une moyenne très satisfaisante aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

Ce rapport de la session 2015 a donc pour but de préciser les attentes du jury et de rappeler le fonctionnement et l'esprit des épreuves. La nouveauté de cette forme du CAPES interne, nous invite également à pointer les écueils et à apporter quelques conseils méthodologiques pour la préparation de la prochaine session

L'aspect professionnel de ce concours est indéniable puisque deux épreuves sont fortement didactiques : d'une part, le RAEP (déjà en usage dans le CAPES réservé) évalue, entre autres capacités, celle d'analyser sa propre pratique, d'autre part, la première partie de l'épreuve d'admission, qui consiste en l'exploitation pédagogique d'un dossier fourni par le jury, permet de vérifier la capacité des candidats à élaborer un projet pédagogique à partir de l'analyse des documents proposés. Les connaissances et compétences disciplinaires du candidat sont, rappelons-le, à mettre au service de choix didactiques et pédagogiques encadrés par les programmes ; cette unité dynamique des savoirs et de leur transmission définit l'esprit de ce nouveau CAPES interne.

En revanche la deuxième partie de l'épreuve d'admission permet d'évaluer la capacité des candidats à comprendre un document authentique que ce soit une vidéo, un audio, un texte ou un document iconographique puis d'en rendre compte. Il est inquiétant de constater que, parfois, cet exercice surprend les candidats alors qu'ils sont déjà en situation d'enseignement. Ce rapport aidera les candidats ayant échoué à se préparer sérieusement et avec méthode aux différentes épreuves de cette nouvelle version du CAPES interne d'italien. Nous ne doutons pas également que ce rapport apportera confiance et encouragements aux futurs candidats qui pourront tirer profit de ces conseils. Nous tenons enfin à remercier le jury tout entier pour le professionnalisme, le sérieux et la bonne humeur indéfectible dont il a su faire preuve en toutes circonstances.

La présidente du jury

Elisabetta Vianello

# MEMBRES DU JURY

Le jury du concours CAPES INTERNE et CAER CAPES PRIVE, section Italien, est constitué comme suit pour la session 2015 :

Présidente du jury

Mme Elisabetta Vianello  
Maître de conférences des universités

Académie de Lyon

Vice-président du jury

M. Pascal Bégou  
Inspecteur pédagogique régionale/ Inspecteur d'Académie

Académie de Grenoble

Secrétaire Générale

Mme Patricia Godani  
Professeure agrégée

Académie de Corse

Membres du jury

M. Antone Barral  
Professeur certifié

Académie de Bordeaux

M. Rida Ben Salah  
Professeur certifié

Académie de Dijon

M. Jean-Claude Boscolo  
Professeur agrégé

Académie d'Amiens

Mme Lise Bossi  
Maître de conférences des universités

Académie de Paris

Mme Lucie De Los Santos  
Maître de conférences des universités

Académie de Lille

Mme Véronique Mérieux  
Maître de conférences des universités

Académie de Nice

Mme Michelina Nota  
Maître de conférences des universités

Académie de Dijon

M. Flaviano Pisanelli  
Maître de conférences des universités

Académie de Montpellier

M. Hervé Viallet  
Professeur certifié

Académie d'Aix- Marseille

# STATISTIQUES

## **Public 170 inscrits :**

- 17 admissibles.

Note du 1er admissible : 19/20.

Note du dernier admissible : 14/20 (note du premier refusé 13/20)

- 6 admis.

Note du 1er admis : 18,75/20.

Note du dernier admis : 12/20 (note du premier refusé 11/20)

## **Privé 66 inscrits :**

- 6 admissibles.

Note du 1er admissible : 18/20.

Note du dernier admissible : 16,5/20 (note du premier refusé 15/20)

- 2 admis.

Note du 1er admis : 14,5/20.

Note du dernier admis : 14,3/20 (note du premier refusé 13,16/20)

# ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

## ÉPREUVE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP) DU CONCOURS INTERNE

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes. Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Les modalités qui régissent cette partie de l'épreuve d'admissibilité sont définies par le journal officiel n°0099 du 27 avril 2013 dans lequel on peut lire l'Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré et l'ANNEXE III qui précise les points relatifs à la rédaction du dossier.

Il est particulièrement recommandé aux candidats de lire attentivement la note ci-après avant la rédaction de leur **dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle**.

[Note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité du Capes interne de langues vivantes étrangères : italien](#) (publiée le 16 octobre 2014)

A l'issue de cette première session, le jury a constaté que, dans de nombreux dossiers, les situations exposées semblaient fictives. Il devient, dès lors, difficile pour le candidat d'argumenter de manière convaincante.

Certains dossiers présentaient une qualité de rédaction très perfectible tant au plan de la syntaxe, du lexique que de l'orthographe : « Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire quelle que soit sa discipline » in « les dix compétences professionnelles » BO n° 29 du 22 juillet 2010. Il apparaît donc indispensable de relire de manière précise le dossier.

**Dans la première partie**, le candidat est appelé à « décrire les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement de l'italien, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes. »

Dans cette présentation, le jury désire appréhender le parcours formatif et professionnel du candidat. Une approche synthétique est de mise, la liste détaillée des postes occupés ou une description de la vie privée du candidat sont à proscrire. Le candidat retiendra, comme essentielles, les compétences acquises et pertinentes justifiant sa présence au concours

Les réflexions d'ordre pédagogique sont à reverser dans la seconde partie du dossier.

**Dans la seconde partie**, le candidat aura avantage à se conformer aux indications précises données pour la présentation matérielle du dossier.

[http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes.html#Dossier\\_de%20Raep%C2%A0:%20pr%C3%A9sentation%20mat%C3%A9rielle,%20contenu%20du%20dossier](http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes.html#Dossier_de%20Raep%C2%A0:%20pr%C3%A9sentation%20mat%C3%A9rielle,%20contenu%20du%20dossier)

**Pour les annexes**, « un ou deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite » sont requis.

Le jury connaît bien le BO et les programmes officiels il est donc superflu d'en joindre des photocopies. Au contraire, celui-ci, sera intéressé par des réalisations d'élèves, des copies de devoir, des évaluations significatives faites au cours de ou des séquences exposées par le candidat.

Dans la présentation des séquences la présence des supports, s'il ne s'agit pas de photocopies de manuel, sont indispensables. Il convient de préciser que les CD ou DVD ne sont pas admis, on peut alors les décrire de manière évocatrice.

Le jury rappelle que les séquences proposées se situent à un certain moment de l'année et dans la logique d'une progression annuelle. Il est évident que le niveau d'étude choisi, la pertinence en fonction du programme doivent être motivés.

### **Présentation de la séquence**

Elle est d'abord la mise en évidence d'un sens pédagogique confronté aux réalités du terrain.

Le cadre de la séquence doit être annoncé d'emblée : la classe cible, la problématique, le nombre de séances, les pré-requis, les objectifs, la tâche finale vers laquelle les entraînements aux différentes activités langagières amèneront les élèves.

Les séquences doivent avoir été réalisées « **L'authenticité des éléments** dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites », le nombre de séances réfléchi.

On peut bien entendu s'intéresser aux animaux mais une séquence de trois heures pour apprendre, de façon exhaustive, les noms des cris sera jugée trop longue, non en rapport avec le programme et certainement ennuyeuse pour le collègue occupant la salle voisine.

Les activités langagières y sont définies et sont le fruit d'une réflexion. Il est bon de signaler que rien n'oblige l'enseignant à toutes les travailler à chaque séance.

Plusieurs dossiers se sont perdus dans des détails comme « je demande à Marie de », ou se sont limités à des chronologies de cours sans recul analytique de la pratique, sans justification des objectifs.

**Des choix pédagogiques simples et cohérents sont attendus.**

### **La tâche**

L'élève doit percevoir la finalité concrète du travail proposé et accéder à une progression raisonnée vers le sens du (des) document(s) en lien avec les activités proposées. Il est donc bon que le projet de parcours prenne en compte la perspective actionnelle et aboutisse autant que possible à une tâche finale en cohérence avec les apprentissages développés au cours de la séquence. Nous mettons en garde les candidats à propos du choix de la tâche, en effet, celle-ci se doit d'être réaliste et proche du vécu des élèves.

### **Exploitation des supports**

Les dossiers proposés par les candidats sont souvent composés de supports divers, vidéo ou audio. Bien qu'il ne s'agisse pas, évidemment, de faire une étude filmique stricto sensu, l'exploitation de la vidéo/audio s'est parfois apparentée à celle d'un texte car réduite à un « script » sans profiter de la dynamique apportée par la vidéo, tel ce candidat qui n'utilise que des « arrêts sur image » et ne met jamais en rapport lesdites images. La terminologie employée par le candidat doit être exacte. On ne peut parler d'exercice de compréhension de l'oral quand le support est utilisé uniquement pour relever les verbes qui seront (sic) « exploités dans la leçon sur le passé simple ». De même, les exercices lacunaires, demandant aux élèves une bonne oreille pour les compléter, ne peuvent prétendre au statut « d'entraînement à la CO ». Ils sont au mieux des exercices de discrimination auditive.

### **L'évaluation**

Elle n'est pas une fin en soi mais un moyen, Elle permet à l'élève ainsi qu'à l'enseignant de mesurer la progression et la réussite dans l'objectif fixé. On évitera ainsi, comme le jury a pu le constater, des évaluations portant sur un objet qui n'avait pas ou peu été abordé durant les diverses séances proposées. L'évaluation ne doit pas être la sanction d'une langue idéale mais un encouragement pour l'élève à progresser dans son étude de l'italien et à atteindre le ou les objectifs fixés. L'évaluation doit permettre à l'élève de se situer et de mettre en place des stratégies, avec l'aide du professeur, pour renforcer et développer ses compétences.

**L'idée d'évaluation positive est centrale.**

### **Conclusion.**

Le jury, qui n'appartient à aucune chapelle pédagogique, n'est pas en quête de « la séquence parfaite » mais de candidats, qui auront su de manière précise et claire, rendre compte d'une capacité à réfléchir à leurs pratiques de terrain. Ils auront, en outre, démontré qu'ils sont aptes à faire progresser leurs élèves en tenant compte de l'hétérogénéité des classes et des réalités du quotidien.

Le jury regrette d'avoir constaté parfois un gros écart entre le dossier RAEP et la prestation orale du candidat, il est sûrement inutile de rappeler que la rédaction du RAEP est personnelle et authentique dans la mesure où à l'oral le jury remarque que le candidat est incapable d'appliquer les excellentes pratiques qu'il avait définies dans son dossier. Ceci est très mal perçu par le jury qui n'est pas dupe.



# **EPREUVE ORALE D'ADMISSION**

## **EPREUVE PROFESSIONNELLE PREMIERE PARTIE : L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN ITALIEN**

En premier lieu il nous paraît opportun de préciser que les modalités qui régissent cette première partie de l'épreuve d'admission sont définies par le journal officiel n°0099 du 27 avril 2013 dans lequel on peut lire l'Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré et l'ANNEXE II qui précise le déroulement de l'Epreuve d'Admission :

- Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury. Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Durée de la préparation : deux heures ;

Durée de l'exposé : trente minutes maximum ;

Durée de l'entretien : vingt-cinq minutes maximum.

Nous rappelons aux candidats que le temps qui ne serait éventuellement pas utilisé durant l'exposé ne peut être reporté sur l'entretien.

### **LES DOSSIERS PROPOSÉS**

Conformément aux instructions officielles, ces dossiers sont variés et présentent des supports authentiques semblables à ceux qui pourraient être utilisés par des enseignants dans leurs classes. Ces supports peuvent être écrits (extraits de récits, articles), iconographiques (reproductions, images, publicités), audio, vidéo ou extraits d'œuvres filmiques. Il peut s'agir également de capture de portail internet (dont la spécificité fera appel à l'usage des TICE en classe de langue et ne se limitera pas à une simple lecture). Ces documents peuvent se référer à des œuvres ou à des symboles représentatifs de la culture et de la civilisation italiennes, ou encore s'appuyer sur des faits d'actualité et des phénomènes de société significatifs. Les candidats doivent donc, en ce sens, se préparer à traiter les supports les plus variés, ce qui implique la capacité à pouvoir les replacer dans le contexte culturel ou social d'où ils émanent. On trouvera à la suite de ce rapport deux exemples d'exploitation pédagogique de dossiers tirés au sort cette année.

### **LES CONSIGNES**

Tous les dossiers avaient une page de garde précisant les modalités de l'épreuve comme suit :

## Rappel

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Contrairement à la précédente version du CAPES interne, les consignes n'explicitent plus les différentes phases du travail du candidat, à savoir, dégager brièvement la signification des documents et préciser l'intérêt pédagogique qui leur est attribué. Le jury rappelle toutefois aux candidats que l'analyse des documents ne doit pas dépasser le tiers du temps d'exposition. Il s'agit ensuite de proposer un projet pédagogique pour une classe dont on indiquera le niveau, d'organiser une séquence faisant sens et d'indiquer brièvement le contenu des différentes séances. Il s'agira enfin de présenter le détail d'une séance en précisant les activités langagières à privilégier et les stratégies d'apprentissage à mettre en œuvre notamment en vue de l'acquisition d'éléments de lexique et de grammaire. Il faudra, dans tous les cas, que le candidat justifie ses choix et sa démarche pour l'ensemble du travail proposé.

Il convient naturellement d'équilibrer chacune des parties en fonction de l'importance qu'elle prendra dans la logique de l'exposé. Bien sûr, certains aspects peuvent être davantage mis en avant et exploités en fonction des documents et des options retenues par le candidat. Il demeure néanmoins indispensable que le candidat explique et justifie sa démarche afin que le jury puisse apprécier la pertinence de ses choix. On ne perdra pas non plus de vue qu'il s'agit d'une épreuve pédagogique et qu'il est donc nécessaire de montrer comment sont concrètement mises en œuvre les stratégies d'apprentissage.

Le jury ne se réfère à aucun modèle pédagogique préconçu et ce sont avant tout des critères de cohérence et de bon sens qui sont attendus, dans le cadre des instructions officielles.

## ANALYSE DES DOCUMENTS

La phase d'analyse des documents, bien qu'étant relativement brève eu égard à l'ensemble du temps imparti pour la préparation et la présentation, reste une étape fondamentale de la construction du projet pédagogique et de sa compréhension de la part du jury. Seule une véritable réflexion sur la réalité des documents pourra permettre au candidat de dégager les pistes nécessaires à la construction d'objectifs et de stratégies pour la transmission aux élèves des savoirs et des savoir-faire qu'il aura ciblés.

Il évitera, bien entendu, toute forme de paraphrase puisqu'il s'agit bien d'analyser et de comprendre les supports afin de pouvoir en dégager des choix pédagogiques simples et cohérents. Le candidat doit ainsi correctement prendre en compte la spécificité du support. Des approches trop superficielles ont parfois eu pour conséquence des contresens

contextuels (les destinataires de la campagne de promotion de la Calabre, par exemple, sont bien les Calabrais et les Italiens).

Les candidats veilleront enfin à ce que l'étude des documents, pour intéressante et profonde qu'elle puisse être, ne perde pas de vue sa finalité d'enseignement et ne devienne pas une analyse strictement intellectuelle.

D'une façon générale, le jury regrette que de nombreux candidats omettent purement et simplement de s'appuyer sur les supports proposés lors de leur exposé (particulièrement, lorsqu'il s'agissait de documents vidéo). Le jury s'étonne aussi de la lecture trop souvent hâtive des titres des dossiers qui permettent pourtant d'orienter l'analyse et l'exploitation sans rien oublier ou se fourvoyer. Par exemple, un candidat n'a pas remarqué le pluriel du titre du dossier lycée N°1 « **Discriminazioni** » et n'a évoqué qu'une catégorie de discriminations ; un autre n'a pas lu le titre du dossier collège N°5 « **Arte e riciclo** » et a donc consacré exclusivement sa séquence au tri sélectif.

## PROJET PEDAGOGIQUE

La construction de ce projet, qui constitue le cœur de l'exposé, ne peut s'improviser et nécessite un véritable entraînement en amont lors de la préparation au concours. Une préparation insuffisante augmente en effet considérablement le risque de se trouver pris au dépourvu le jour de l'épreuve alors même que le stress et les contraintes sont souvent plus importants. La construction du projet doit s'appuyer avec logique sur l'analyse et sur les choix qui ont été faits lors de la phase précédente. Durant cette phase, il conviendra de porter la plus grande attention à la cohérence de l'ensemble de la proposition : le candidat se fixera des objectifs adaptés au niveau de classe retenu -dont il connaîtra les programmes et les attendus en lien avec le CECRL-, il évaluera les pré-requis indispensables pour traiter la séquence et évitera les affirmations péremptoires et parfois vides de sens (par exemple sur des objectifs généraux du BO sans lien avec la réalité de la proposition ou encore sur les compétences de la classe choisie). Enfin, le candidat s'assurera que l'ensemble du travail reste ancré aux supports et s'inscrit dans le respect des consignes et des recommandations officielles.

La notion de « tâche » ou « mission » finale

On a pu constater durant cette session que cette notion était connue des candidats et qu'elle avait été prise en compte dans l'élaboration de leurs propositions. Cette notion a souvent été bien comprise et a été intégrée de manière logique dans les séquences présentées.

Il convient toutefois de rappeler que la simple annonce d'une tâche ne fait pas sens en soi. Il faut, qu'au-delà d'un discours convenu, le candidat montre bien que sa proposition permettra une mise en œuvre en autonomie des savoirs et des savoir-faire de chacun des élèves. Dans ce contexte, la tâche finale, bien que contrainte ici par des supports imposés, doit être considérée comme l'élément central autour duquel s'articule le choix des activités langagières et des processus d'apprentissage à activer pour atteindre les objectifs qu'elle comporte.

D'autre part si la tâche s'inscrit bien dans une logique qui a pour finalité de motiver l'élève et de l'amener à mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans une situation qui fait sens pour l'élève, il est indispensable de garder la mesure des possibilités offertes par le contexte scolaire. Le candidat évitera donc de proposer des situations

ubuesques ou impossibles à mettre en œuvre. L'originalité et l'audace sont à encourager mais elles n'entrent pas obligatoirement en contradiction avec le bon sens et la simplicité. Cette année certains candidats ont évoqué des logiciels d'enregistrement vidéo ou audio pour l'élaboration des tâches finales ou intermédiaires. Le recours à ces outils numériques est bienvenu. Le jury rappelle toutefois qu'il ne suffit pas de les citer pour en démontrer la pertinence et le bon usage. Le candidat doit donc, dans un cas comme celui-ci, s'attendre à des questions et il doit les anticiper.

Il convient également d'avoir toujours à l'esprit que la tâche comporte un fort aspect de communication en langue étrangère. Qu'elle mette en œuvre une ou plusieurs activités langagières, qu'elle soit réalisée de manière individuelle ou par groupes, la tâche doit permettre la mise en œuvre de la langue dans un cadre où chaque élève exprimera ses capacités à communiquer. La dimension linguistique ne peut donc en aucun cas être évacuée (par exemple, la réalisation d'objets, pour intéressante qu'elle puisse être, ne saurait se substituer à des contenus linguistiques qui demeurent fondamentaux).

Enfin, les candidats, au moment de l'annonce de la tâche au jury, veilleront à énoncer celle-ci avec la plus grande clarté afin que le jury puisse en prendre note correctement pour ensuite juger de sa cohérence et de sa pertinence. Le jury a en effet dû demander, à plusieurs reprises, aux candidats de répéter la tâche pendant l'entretien.

#### La séquence et le contenu des séances

L'exposé du plan de la séquence et du contenu des différentes séances doit permettre de valider la pertinence des choix effectués par les candidats et la cohérence de la démarche qu'ils proposent. C'est lors de cette présentation que le projet commence à prendre tout son sens et que le jury voit s'il existe une véritable adéquation entre l'exploitation des documents et les objectifs d'apprentissage. Le jury doit pouvoir comprendre à ce stade pourquoi telles ou telles activités langagières ont été retenues et comment elles s'enchaînent tout au long de la séquence. Les séances présentées ne doivent donc pas se réduire à un catalogue d'activités successives déconnectées les unes des autres ou sans lien avec les supports et les attendus pédagogiques. Des propositions ont laissé apparaître d'importants déséquilibres internes en rejetant l'une ou l'autre partie des activités (points de grammaire multiples, travail exclusif d'une activité langagière, exercices variés...) sur une seule séance sans que l'on puisse percevoir un lien avec le reste de la séquence.

Il est donc indispensable de rappeler que le jury attend avant tout un projet construit, rationnel, cohérent et réaliste, et non pas qu'on lui présente une séquence où l'on caserait sans y réfléchir tous les éléments de ce que l'on pourrait idéalement envisager de traiter dans des classes.

Le candidat doit montrer ses capacités à apprécier les activités langagières à retenir et les activités à mettre - ou à ne pas mettre- en place afin que ses élèves tirent profit du travail proposé et atteignent les objectifs de progression qui ont été définis.

#### La séance détaillée

Sans que cela n'apparaisse explicitement dans les consignes la plupart des candidats a choisi de ne décrire dans le détail qu'une des séances de leur séquence.

La présentation de la séance détaillée reste un exercice difficile dans la mesure où il pourrait sembler paradoxal de mettre le candidat en situation d'enseignement alors même qu'il ne se trouve pas en présence d'élèves.

Ainsi, l'une des dérives les plus fréquentes de la part des candidats peut être de caractériser trop fortement un groupe imaginaire (souvent une classe où il a pu enseigner) qui se plierait sans rechigner à toutes les activités proposées. Une candidate a ainsi perdu de vue que les élèves de Première LV3 sont de grands débutants qui commencent leur troisième langue en première et pas toujours en enseignement d'exploration en seconde, du coup ses attentes et ses pré-requis ne coïncidaient pas avec la réalité. D'autres encore ont pu également en l'espace - pourtant bien réduit - d'une heure d'enseignement faire effectuer de (trop) nombreuses activités à des élèves (trop) bienveillants. Le jury est bien conscient des difficultés que cet exercice peut présenter et des risques qu'il peut effectivement comporter. Il est cependant nécessaire de rappeler une fois encore que ce sont avant tout des qualités de rigueur, de discrimination et finalement de réflexion qui sont attendues ici. Dans cette partie, comme dans la précédente, il n'existe pas de modèle idéal et mécanique de séance. Les activités langagières retenues doivent simplement entrer en cohérence avec les possibilités offertes par les supports et avec les résultats attendus en s'inscrivant dans la logique de la séquence.

Le jury a parfois été surpris du manque d'exigence du candidat envers ses élèves (par exemple, faire réécrire une annonce composée de quelques éléments sous forme de texte à des terminales semble bien disproportionné). Il faudra aussi que les candidats réfléchissent sur des stratégies pour éviter le tout frontal et le questionnement direct ainsi que sur l'organisation du travail en groupe qui doit être justifié par son intérêt pédagogique.

### Les stratégies d'apprentissage

L'enseignement d'une langue vivante étrangère implique la notion d'apprentissage de formes et de structures qui, de manière raisonnée, vont permettre à l'élève d'affiner, au fil des séances, ses capacités linguistiques. Les candidats doivent être conscients qu'il convient à un moment ou à un autre d'affronter cette question centrale et que l'on ne peut se contenter de toujours imaginer que les élèves « savent déjà ».

Certes, lorsque l'on choisit de situer le projet dans des classes qui ont quelques années de pratique antérieure, on peut effectivement penser que certaines acquisitions sont effectives. On se gardera cependant de se retrancher derrière des pré-requis et des niveaux de connaissance excessivement optimistes et l'on gagnera au contraire à montrer au jury que l'on envisage des stratégies et des activités précises pour réactiver les connaissances antérieures des élèves et pour les compléter efficacement.

### Le lexique

Le choix du lexique à élucider ou éventuellement à apporter est directement lié aux activités langagières retenues et aux objectifs d'apprentissage fixés par l'enseignant pour un niveau donné. Les différentes modalités idéalement envisageables de traitement du lexique (par exemple : élucidation, explication, mime, dessin, recours à un synonyme connu des élèves, travail sur l'origine ou même traduction, recours au réemploi immédiat ou différé, trace écrite...) seront discriminées en fonction des activités proposées et des recommandations officielles qui les encadrent.

D'une façon générale, le lexique doit bien rester ancré aux besoins de communication de l'élève et répondre aux nécessités de progression à plus ou moins long terme. Par conséquent, les listes exhaustives de même que des traductions systématiques qui apparaissent inefficaces et hors de tout contexte tomberont dans l'oubli. En outre, le jury tient à rappeler aux candidats que le lexique élucidé dans les documents ou apporté pour les

besoins de la tâche doit faire l'objet d'une mémorisation et d'une fixation à l'aide d'activités de manipulation et de rebrassage pour que les élèves se l'approprient (cf. les stratégies d'apprentissage). Les associations diverses ou les élucidations variées sont clairement insuffisantes si elles ne permettent pas à l'élève de s'en emparer en vue d'un réemploi en autonomie.

### Les faits de langue

Les mêmes principes de bons sens s'appliquent aux notions de grammaire ; ce sont bien les besoins induits par les objectifs de communication qui indiqueront les faits de langue à amener puis à faire manipuler et mémoriser. Le jury a pu constater que certains candidats s'évertuent encore à dresser la liste exhaustive des points de grammaire rencontrés dans chaque document sans penser aux besoins réels, aux structures indispensables à la production orale ou écrite en fonction de la tâche proposée. Un support ne doit pas devenir le prétexte pour introduire un point de grammaire comme l'a pensé un candidat qui, voyant un conditionnel, en a fait le point de grammaire de sa séance sans aucun lien avec sa tâche finale. De la même façon, relever tous les systèmes hypothétiques d'un texte pour ensuite ne les faire utiliser qu'incidemment dans la tâche finale ne semble pas très pertinent.

### L'évaluation

Cette dimension est indissociable du projet pédagogique dans le sens où elle permet de mesurer la progression de l'élève par rapports aux objectifs que l'on a fixés. Elle se doit donc d'être claire et objective tant pour le professeur que pour l'élève. Le jury ne peut se contenter de phrases du type « je ferai un contrôle à la fin » ou d'indications imprécises sur la restitution de points de grammaire et d'éléments du lexique qui parfois n'ont même pas été étudiés et ne présentent jamais de finalité. Il est nécessaire d'avoir réfléchi sur le type d'évaluation qui sera proposé, de cibler la ou les activités langagières concernées, d'envisager les savoirs et les savoir-faire qui seront mis en œuvre et de toujours relier l'évaluation aux finalités de progression. On ne saurait trop conseiller aux candidats d'entretenir une forte réflexion sur le lien entre évaluation et tâche finale afin de ne pas proposer des situations paradoxales dans lesquelles nous trouverions d'un côté des évaluations systématiques qui ne font pas sens pour les élèves et, de l'autre, une tâche finale réduite à un simple jeu ou à un exposé (qui ne valait finalement pas que l'élève s'investisse lors des séances en classe).

Le jury conseille enfin aux candidats de s'approprier davantage le concept d'évaluation positive qui permet d'apprécier les progrès d'un élève par rapport à des objectifs définis et de sortir d'un système qui voudrait que l'on sanctionne toute faute par rapport à un modèle idéal de bilinguisme alors même que les élèves, par définition, ne sont pas censés connaître toutes les subtilités d'une langue qu'ils commencent à étudier et que leur évaluation est à mettre en relation avec les descripteurs des différents niveaux du CECRL.

### La dimension culturelle

Si les instructions actuelles mettent bien l'accent sur la communication et la pratique active de la langue, la dimension culturelle ne se trouve cependant pas évacuée des programmes qui lui consacrent, au contraire, une place centrale autour de laquelle va se développer la progression linguistique. Les candidats connaissent d'ailleurs en général les entrées culturelles des programmes par niveau.

Le jury rappelle donc que cette dimension culturelle doit concrètement être prise en compte et être traitée dans le contexte des activités élaborées pour la classe afin que les informations apportées puissent susciter l'intérêt et renforcer la construction intellectuelle et



langagière de l'apprenant. Là encore, les objectifs et les stratégies d'apprentissage devront être interrogés en se situant toujours dans une visée pédagogique qui exclura bien entendu toute tentation encyclopédique.

Dans ce contexte, il est bien évident qu'un enseignant d'italien se doit de posséder de solides connaissances et une curiosité, toujours en alerte, par rapport au pays dont il enseigne la langue. Il semble donc surprenant qu'une candidate n'étant pas originaire de la Calabre ne puisse en parler à ses élèves en dehors des documents fournis et il est navrant de constater que certains candidats ne connaissent pas des éléments de culture littéraire, artistique géographique, économique, politique ou autre qui constituent pourtant des bases incontournables pour la compréhension du pays dont on enseigne la langue.

### La lecture

Des candidats ont proposé une lecture à voix haute, par les élèves. Cet exercice est tout à fait recommandé mais on ne peut toutefois pas le proposer à partir de tous les types de support, sans règles, et à n'importe quel moment de la séance. L'activité de lecture, lorsqu'elle est présente, devra être pensée dans ses modalités et dans sa mise en œuvre en fonction du projet pédagogique. Elle doit être réellement justifiée par rapport aux objectifs, être précédée d'un modèle authentique (lecture par le professeur avant la lecture par les élèves afin d'éviter les fautes de prononciation) et être située après que les élèves ont acquis une compréhension suffisante du texte qu'ils devront lire. Cette activité pourra également faire l'objet de multiples modalités sur lesquelles les candidats sont invités à se questionner.

### Le travail à la maison

Beaucoup de candidats indiquent le travail à la maison qu'ils pourraient proposer aux élèves dans le cadre de leur séquence. Parfois, hélas, les consignes restent imprécises « revoir la leçon », « relire les notes » et on perçoit difficilement le lien concret qui peut exister entre ces demandes et le processus de progression. Il est donc important de convaincre le jury de l'intérêt que peut avoir tel ou tel travail dans la logique du projet présenté.

Les candidats tiendront également compte du fait que nos élèves ne sont pas des spécialistes de langue italienne et qu'il ne serait pas pertinent de trop les charger sur ce point. Mais, avant tout, le jury tient à rappeler que la classe reste le lieu privilégié des apprentissages et que l'on ne saurait reporter sur le travail à la maison toutes les activités qui n'ont pas été conçues et réalisées au sein de la classe.

### La trace écrite

Le jury apprécie le souci qu'ont eu beaucoup de candidats de prévoir une trace écrite lors des différentes séances. Cette trace représente en effet une accroche indispensable pour l'élève afin de se replacer dans le contexte de la leçon alors même que les différentes activités de sa journée l'en auront éloigné.

C'est également le support d'apprentissage de nouvelles formes et de nouvelles structures. Les candidats veilleront toutefois à ce que cette trace reste en lien avec les activités, qu'elle prenne du sens par rapport aux objectifs de progression et qu'elle demeure d'une envergure raisonnable.

### La gestion du groupe

Bien que la gestion de classe ne soit pas questionnée expressément dans le déroulement de l'épreuve, il va sans dire que les modalités pédagogiques de conception et de mise en place

font clairement apparaître les limites que peuvent présenter certaines propositions des candidats (par exemple, il semble difficilement tenable d'interroger des binômes d'élèves dans une salle tandis que le reste du groupe batifole librement dans une autre). Les candidats sont donc invités à réfléchir durant leur préparation sur le lien qui existe entre le travail pédagogique et la gestion des groupes.

### Le travail interdisciplinaire

Dans le même ordre d'idée, le jury peut apprécier les liens qui sont faits par plusieurs candidats avec les enseignements d'autres disciplines, les projets qui peuvent être construits par les équipes éducatives ou le travail effectué en AP. Ces modalités de fonctionnement donnent du sens aux apprentissages et permettent aux élèves de mieux percevoir les tenants et les aboutissants de leur parcours formatif. Ces pratiques, mises en avant depuis fort longtemps par notre institution, sont d'ailleurs au cœur -à travers les EPI- de la réforme actuelle du collège. Il est toutefois nécessaire que les liens évoqués par les candidats fassent l'objet d'un minimum de réflexion quant à leur faisabilité et à leur intérêt pédagogique. Si un candidat mentionne qu'il travaillera avec tel ou tel autre collègue, le jury s'attend à ce qu'il ait envisagé, au moins dans les grandes lignes, les modalités et les objectifs de ce travail.

### Remarques générales

#### La communication

Le jury tient à rappeler que s'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants et, à fortiori, d'enseignants de langue vivante, les qualités oratoires des candidats sont également évaluées. Il convient de s'entraîner pour acquérir une certaine aisance dans la communication et dans les échanges, pour éviter autant que possible les tics de langage (par exemple, la répétition de mots à la fin de chaque phrase) et les tendances à la familiarité. La prise en compte de l'auditoire, en adaptant par exemple la vitesse de son débit à sa capacité à prendre des notes, est également un signe de respect et de sa propre capacité à se positionner en adulte dans un environnement professionnel.

#### La langue

Enseigner une langue étrangère comporte l'obligation d'en maîtriser suffisamment la syntaxe, le lexique et le schéma intonatif pour prétendre offrir un modèle juste aux élèves qui nous sont confiés. Il est certain que le stress et la tension provoqués par l'oral amènent parfois à des erreurs ou à des hésitations. Cependant le jury s'est vu dans l'obligation de pénaliser la répétition d'erreurs de conjugaison, les approximations lexicales ou encore les fautes d'accentuation récurrentes chez certains candidats notamment à la troisième personne du pluriel du présent. Il y a eu également une candidate qui après avoir traité de la préposition DA dans sa séquence a dit plusieurs fois "*A partire di...*" dans la 2ème partie de l'épreuve. Il est tout à fait normal que la qualité d'une langue apprise puisse diminuer dans le temps et en dehors d'un contexte italoophone, mais il est du devoir de chaque enseignant de langue de rafraîchir régulièrement son savoir par l'étude, le séjour linguistique ou encore l'usage des technologies de communication les plus actuelles.

D'autre part, l'enseignement d'une langue vivante étrangère dans le système éducatif français implique aussi que l'on maîtrise la langue en usage dans le pays. Les fautes de



grammaire, les barbarismes et les accents défailants ne sont pas davantage acceptables en français qu'en italien. Les recommandations faites à propos de l'italien sont donc réitérées ici à l'attention des candidats qui éprouvent des difficultés en langue française.

Celle-ci, en effet, est le vecteur de la communication avec les élèves, leurs parents, l'équipe éducative et la hiérarchie administrative et pédagogique. Enfin, n'oublions pas que tout enseignant, et plus encore un enseignant de langue, participe à de multiples actions pédagogiques qui vont au-delà de sa propre discipline : dans ce cadre, l'un de ses devoirs est de favoriser la maîtrise du langage de la part des élèves, conformément aux objectifs ministériels.

### L'éthique

Toute personne intervenant dans l'éducation d'enfants et de jeunes adultes revêt également un rôle primordial dans leur formation citoyenne. Ce rôle, rappelé par les textes officiels sur les missions du professeur et renforcé par les dispositifs mis en place récemment, doit être au centre de la réflexion de chaque enseignant et doit traverser l'exercice de ses missions bien au-delà de sa simple discipline.

Dans le cadre disciplinaire, lors de la transmission des savoirs, il est de la responsabilité du professeur de s'abstenir de véhiculer des préjugés sur des pays, des catégories de personnes ou encore de formuler des jugements personnels susceptibles de blesser les élèves. Par exemple dire « que par la force des choses » il existe des discriminations de la part des Italiens envers les émigrés pourrait faire envisager aux élèves la normalité de la situation de discrimination.

Les candidats seront donc très attentifs à ce point lorsqu'ils proposeront des exemples ou qu'ils amèneront les élèves vers le commentaire.

### La gestion du temps

Certains candidats ont visiblement éprouvé de grandes difficultés dans la gestion du temps d'exposé qui leur été imparti. Cela s'est traduit le plus souvent par un débit très rapide et la transmission de multiples informations en quelques minutes. Dans d'autres cas, les candidats, sans doute par peur de ne pouvoir terminer, sont allés à l'essentiel en négligeant tout de même les développements qui restent indispensables pour que le jury puisse bien comprendre le sens d'une démarche pédagogiques. Enfin, d'autres ont omis de conclure et ont arrêté de façon un peu brutale leur exposé. Tous ces éléments indiquent que les candidats doivent aussi apprendre à gérer leur temps, ce qui ne peut se faire que par l'entraînement régulier au cours de l'année de préparation au concours.

### L'entretien avec le jury

Le jury tient à rappeler que l'entretien qui suit l'intervention du candidat se déroule dans un esprit bienveillant et positif. Malgré la situation particulière de l'interrogation qui impose une certaine forme et qui ne facilite pas toujours la communication naturelle, le jury, pendant l'entretien ne cherche pas à « piéger » les candidats mais à les amener à améliorer leur prestation en revenant sur certains points qui méritent d'être clarifiés ou développés. Il est donc important de bien écouter les questions posées et de se saisir des opportunités qu'elles offrent. Trop de candidats cherchent à se justifier avant même d'avoir entendu une question qui, souvent, apporte une partie de la réponse attendue. Tout comme nos élèves, les candidats ont le droit de prendre le temps de réfléchir avant de répondre aux questions du

jury. En un mot, l'entretien offre un temps de recul et de remédiation qui doit permettre au candidat de bonifier l'exposé précédent et dont il est important qu'il se saisisse pleinement.

## Conclusion

Après une interruption de ce concours pendant plusieurs années le jury a pu constater que la plupart des candidats s'étaient préparés à l'épreuve et connaissaient les notions pédagogiques préconisées par les textes officiels relatifs à l'enseignement des langues vivantes. Cependant la réflexion qui permet une véritable mise en œuvre de ces préconisations s'est révélée parfois insuffisamment aboutie. La volonté de présenter un exposé parfaitement construit sur le plan de la forme mais trop pauvre du point de vue du contenu a souvent pris le pas sur l'élaboration d'un projet simple, concret et cohérent qui prenne bien en compte l'adéquation entre supports, objectifs et niveau visé et propose une véritable démarche d'acquisition qui permette aux élèves de s'emparer de la langue et de l'utiliser. Ces difficultés ne sont pas inéluctables et peuvent être aplanies par un entraînement régulier au cours de l'année qui précède le concours.

# DOSSIERS PROPOSÉS A LA SESSION 2015

Dans l'ordre du tirage au sort.

## *Dossier 1 Lycée « Discriminazioni »*

**Doc 1:** texte extrait du roman *Scontro di civiltà per un ascensore a Piazza Vittorio* de Amara Lakhous

Tutto è cominciato quando sono andato a ritirare il permesso di soggiorno in questura e mi sono accorto che avevano scambiato il mio nome con il cognome. Ho spiegato che il mio nome era Iqbal e il mio cognome Amir Allah, che è anche il nome di mio padre perché per tradizione in Bangladesh il nome del figlio o della figlia si accompagna a quello del padre. Purtroppo i miei tentativi sono stati vani. Andavo tutti giorni al commissariato, finché l'ispettore un giorno ha perso la pazienza:

«Io mi chiamo Mario Rossi e quindi non c'è differenza tra Mario Rossi e Rossi Mario, così come non ce n'è tra Iqbal Amir Allah e Amir Allah Iqbal!».

Poi, con il permesso di soggiorno in mano:

«Questa è la tua foto?».

«Sì».

«Questa è la tua firma?».

«Sì».

«Questo è il tuo indirizzo?».

«Sì».

«Questa è la tua data di nascita?».

«Sì».

«Quindi non c'è nessun problema, non è vero?».

«No, c'è un grosso problema. Mi chiamo Iqbal Amir Allah e non Amir Allah Iqbal!».

A quel punto si è arrabbiato e mi ha minacciato:

«Non capisci un cazzo. Se torni qui un'altra volta ti strappo il permesso di soggiorno, ti porto all'aeroporto di Fiumicino e ti faccio salire sul primo aereo in partenza per il Bangladesh! Non voglio più vederti qui, hai capito?».

[...] Mettiamo per esempio che chi si chiama Amir Allah Iqbal sia un grande criminale o uno spietato spacciatore o un pericoloso terrorista come quel pakistano Yussef Ramsi catturato recentemente dagli americani. Se adottassi questa nuova identità, come farei a dimostrare che i miei figli sono miei veramente? Come farei a dimostrare che mia moglie è mia veramente? Cosa succederebbe se vedessero l'atto di matrimonio e scoprissero che il marito di mia moglie non sono io ma un'altra persona che si chiama Iqbal Amir Allah? Come farei a riavere i miei soldi dalla banca? Dopo questo lungo sfogo il signor Amedeo mi ha promesso che sarebbe intervenuto per liberarmi da quest'incubo.

Pochi giorni dopo ha mantenuto la promessa e mi ha accompagnato alla questura di via Genova. Era la prima volta che entravo in un ufficio di polizia senza dover aspettare un'ora o due. Ci aspettava il suo amico, il commissario Bettarini, che mi ha chiesto il permesso di soggiorno. Poi è uscito dall'ufficio, è tornato dopo pochi minuti, e proprio non ho creduto alle mie orecchie quando mi ha detto:

«Signor Iqbal Amir Allah, ecco qui il suo nuovo permesso di soggiorno!» .

Prima di ringraziarlo ho dato un'occhiata al volo alle prime righe del documento. Nome: Iqbal. Cognome: Amir Allah. Ho tirato un sospiro di sollievo, davvero mi ero tolto un peso di dosso. Uscendo dalla questura mi è venuta un'idea geniale: «Sa, signor Amedeo, mia moglie è incinta e fra poco sarò padre per la quarta volta. Ho deciso di chiamare mio figlio Roberto. Il suo nome sarà Roberto Iqbal!». Detto fatto. Mia moglie ha partorito un maschio e l'ho chiamato subito Roberto. È l'unico modo per evitargli la disgrazia dello scambio tra il nome e il cognome.

Sarà impossibile cadere in errore perché Roberto, Mario, Francesco, Massimo, Giulio e Romano sono tutti nomi e non cognomi. Devo fare del mio meglio per risparmiare a mio figlio Roberto questi gravi problemi. Un buon padre deve badare al futuro dei propri figli.

Amara LAKHOUS  
*Scontro di civiltà per un ascensore a Piazza Vittorio*  
Ed.E/O 2014

Doc 2: Image, annonce location



Doc 3: vidéo colloquio di lavoro

<https://www.youtube.com/watch?v=LbDmfkayV3s>

## Dossier 1 Collège « Bullismo »

Doc 1 : vidéo "cyberbullismo"

<https://www.youtube.com/watch?v=Nwlb22Ydquk>

Doc 2 : affiche "smonta il bullo"

<http://www.smontailbullo.it/web/index.php?s=40>

CAMPAGNA NAZIONALE CONTRO IL FENOMENO DEL BULLISMO  
[www.smontailbullo.it](http://www.smontailbullo.it)

# NO BULLISMO.

Iai  
Sentire  
la  
tua  
VOCE

SMONTA IL BULLO  
Campagna nazionale contro il bullismo

Numero Verde  
800.669.696

Ministero della Pubblica Istruzione

## Dossier 5 Lycée « Calabria »

**Doc 1:** Spot regione Calabria Noi ci mettiamo il cuore  
[www.youtube.com/watch?v=3lvhOIKEyHs](http://www.youtube.com/watch?v=3lvhOIKEyHs)

**Doc 2:** Article de Gian Antonio Stella "Il tesoro che l'Italia disprezza", *Corriere.it*, 10/12/2014

Dallo scudetto alla zona retrocessione: come abbiamo potuto precipitare in soli dieci anni dal 1° al 18° posto come «marchio» turistico mondiale? L'ultima edizione del «Country Brand Index 2014-15», compilato in base ai giudizi di migliaia di opinion maker, la dice lunga sulla reputazione di cui godiamo.

Restiamo primi per appeal : il sogno di un viaggio in Italia è ancora in cima ai pensieri di tutti. E primi per il fascino delle ricchezze culturali e paesaggistiche. E così per i nostri piatti e i nostri vini. Sul resto, però... Soprattutto sul rapporto prezzi/qualità. Eravamo al 28° posto: due anni e siamo precipitati al 57°. Un incubo.

«**Nessun dorma**», titola il capitolo dedicato al nostro Paese. Perché è da pazzi trascurare un settore come il turismo che sta vivendo il più grande boom mondiale di tutti i tempi e che potrebbe darci una formidabile spinta per cavarci dai guai. Invece, poco o niente. [...]

**Secondo il premier**, «ci manca una adeguata strategia e non sappiamo raccontare nel modo giusto il nostro prodotto. C'è bisogno di una grande campagna di comunicazione web, un'operazione di marketing in Rete per rilanciare il nostro turismo...». Giusto. Le classifiche «Brand Index», però, dimostrano inequivocabilmente che possiamo pure «raccontare» l'Italia con le parole più immaginifiche possibili, ma ciò non scioglierebbe i nodi fondamentali. Che sono altri. [...]

**Venezia resta Venezia**, Roma resta a Roma e Capri resta Capri, ma i turisti stranieri non sono bacalà: non tornano, se si sentono bidonati. Peggio: scoraggiano gli amici e i parenti dal venire in un Paese stupendo ma che pretende di avere una sorta di diritto di imporre ai visitatori pedaggi ingiusti. Tanto più se, intorno, troppe cose sono insoddisfacenti.[...]

Ecco: non sarebbe il caso che nel Paese di Pompei, degli Uffizi, di Venezia, della Valle dei Templi e del Cenacolo leonardiano il turismo diventasse, finalmente, una grande questione nazionale?

**Gian Antonio Stella, *corriere.it*, 10/12/2014**



**Doc 3:** Campagne promozionelle "Il turista non è un pesce", Regione Marche, 2011

<http://www.marchingegno.it/NEW/comunicazione/258-marchingegno-per-il-sistema-turistico-della-marca-anconetana-.html>



**IL TURISTA NON È UN PESCE**

(dopo tre giorni è ancora buono)

Sistema Turistico della  
Marca Anconetana



Doc 1: Capture du blog Borgo creativo

<http://blog.borgocreativo.it/il-portale-dedicato-allarte-delriciclo.html>

The screenshot shows a web browser displaying the homepage of the 'borgocreativo' blog. The page features a navigation menu with 'HOME', 'AGENCY', and 'CONTATTI'. The main article is titled 'Il portale dedicato all'arte del riciclo' and discusses the 'Museo del Riciclo' project. The article text is as follows:

« Articolo Precedente Articolo Successivo »

### Il portale dedicato all'arte del riciclo

Il **museo del riciclo** è il nuovo **portale** dedicato alla creatività intelligente e rispettosa dell'ambiente. E' uno spazio dedicato ai creativi capaci di **traformare in opere d'arte quelli che altrimenti si chiamerebbero rifiuti**.

Il portale nasce da un'iniziativa del **consorzio Ecolight** - sistema collettivo che si occupa della gestione dei rifiuti da apparecchiature elettriche ed elettroniche - per sensibilizzare ai temi ambientali. La scelta di farne un **portale internet** deriva dalla volontà di proporre una **vetrina aperta a tutti**, aperta ai "consumatori" come ai "creatori".



Il concetto alla base dell'iniziativa è quello di raccogliere le testimonianze di coloro che, **attraverso un'idea, danno nuova vita agli oggetti "da buttare"**. Il risultato può essere un quadro o un'installazione, un oggetto di design o uno strumento musicale, oppure una maglia da indossare.

Tra le interessanti creazioni abbiamo selezionato:

- "Flerellino" di Silvia Bragagnolo 2009, Plastica, latta, ferro e gomma
- "Cortocircuito" di Elisabetta Censabella, 2008, Scarti materiale elettrico e fil di ferro
- "Paletta" di Antonio Cos, 2008, Vetro



0 1 0

[Tweet](#) [+1](#) [Mi piace](#)

Questo articolo è stato pubblicato il lunedì, 1 marzo 2010 alle 11:18 e classificato in **Design**. È possibile seguire tutte le repliche a questo articolo tramite il feed **RSS 2.0**. Puoi [lasciare un commento](#), oppure fare il [trackback](#) dal tuo sito.

#### Lascia un Commento

Nome (obbligatorio)

Mail (che non verrà pubblicata) (obbligatorio)

Sito web

**borgocreativo** BLOG

**Categorie**

- Advertising
- App
- Architettura
- Arte
- Blog
- Colore
- Comunicazione
- Creatività
- Design
- Editoria
- Eventi digital
- Eventi e mostre
- Font
- Fotografia
- Grafica
- Illustrazione
- informatica
- Iniziative speciali
- Loghi
- Marketing
- Moda
- Musica
- Packaging
- Press agency
- Print
- Progetti web
- Scrittura
- Senza categoria
- Social
- Social Network
- Tipografia
- Video

**Progetti consigliati**

**Aiuta Camilla**



**Primo Piano**

borgocreativo

Merry C

Happy

**Natale Buono**

Vi auguriamo nuovi pr al futuro in

Gli uffici resteranno chiusi

23/12/14 Auguri!



13/02/14 Eurovix: un nuovo calendario per arredare e raccontare un'azienda all'avanguardia.



Doc 2: Planche d'objets domestiques

[www.Dreamstime.com](http://www.Dreamstime.com)



**Doc 3:** Planche d'objets recyclés

<http://www.nonsprecare.it/riciclo-creativo-arredamento>



## Dossier 4 Lycée « Made in Italy »

**Doc 1:** Vidéo sur la Fiat Panda

[http://www.youtube.com/watch?v=GCKElkCfJ\\_U](http://www.youtube.com/watch?v=GCKElkCfJ_U)

**Doc 2 :** Article du 25/09/2014, *Contraffazione, Confindustria: “Il falso Made in Italy vale 21 miliardi solo in Ue”* tiré de [www.ilfattoquotidiano.it](http://www.ilfattoquotidiano.it)

Secondo Lisa Ferrarini, vicepresidente dell'associazione industriali per l'Europa, l'utilizzo illecito della "forza evocativa dell'italianità", attraverso marchi come "Parmesan" o "San Daniele ham", "va combattuto con strategie di marketing e valorizzazione del prodotto italiano, attraverso la difesa dei marchi e delle denominazioni d'origine", ma anche con il varo di una norma ad hoc

Il “Parmesan” spagnolo, il “San Daniele Ham” prodotto in Canada, il Chianti californiano e i pomodori San Marzano statunitensi. E' il cosiddetto **italian sounding**: non autentica contraffazione ma “l'**utilizzo illecito** della **forza evocativa** dell'italianità”. Una forza che sul mercato si traduce in lautissimi ricavi. Per la precisione “solo nella Ue 21 miliardi di euro, contro i 13 dei prodotti originali”. A rendere noto il dato è stata la vicepresidente di **Confindustria** per l'Europa, **Lisa Ferrarini**, in audizione alla commissione parlamentare di inchiesta sui fenomeni della contraffazione. L'italian sounding, ha detto Ferrarini, “va combattuto con strategie di marketing e valorizzazione del prodotto italiano, attraverso la difesa dei marchi e delle denominazioni d'origine”. La strategia di Confindustria, “condivisa anche con il **Mise** ed esplicitata nel **di Sbocca Italia**, è di sensibilizzare i consumatori esteri sul prodotto realmente italiano, va attuata con estrema determinazione”.

“L'appello di Confindustria a questa Commissione – ha aggiunto Ferrarini – è che segnali anch'essa al governo la priorità e l'urgenza di identificare durante il semestre italiano di presidenza della Ue una soluzione di compromesso che permetta finalmente l'approvazione definitiva della norma del made in Italy”.

Riguardo più in generale al tema della contraffazione, “si conferma la tradizionale partizione merceologica: quasi un terzo (25,5 milioni) di **tessile e abbigliamento**, 16,5 milioni di **giocattoli**, 8,7 milioni prodotti di elettronica, **informatica** ed **audiovideo**, 6,3 milioni di **farmaci**”.

di [RQuotidiano](http://www.ilfattoquotidiano.it) | 25 settembre 2014

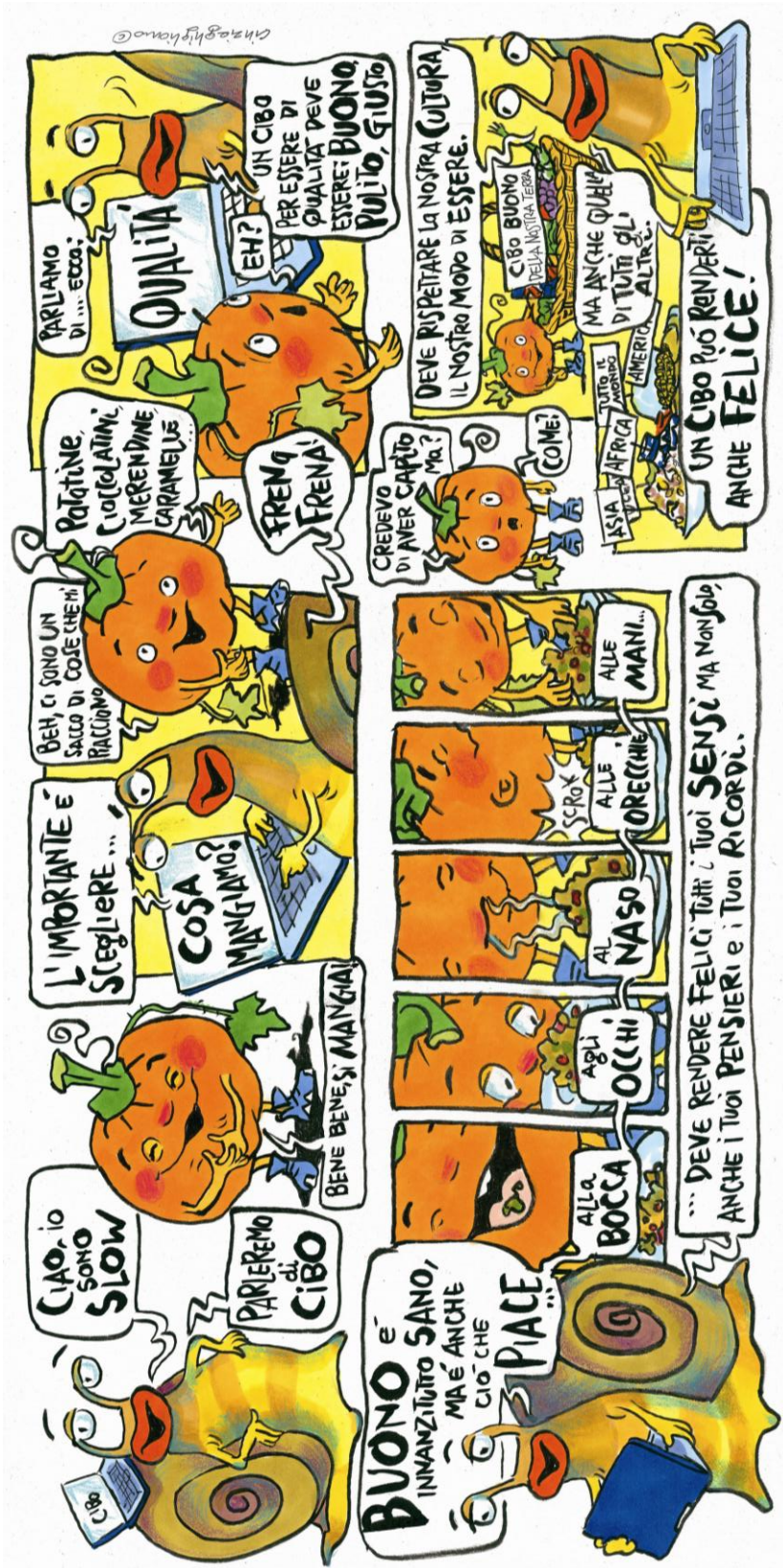
<http://www.ilfattoquotidiano.it/2014/09/25/contraffazione-confindustria-il-falso-made-in-italy-vale-21-miliardi-solo-in-ue/1133445/>



Dossier 4 Collège « SLOW FOOD »

Doc 1: Bande dessinée slow food « cibo buono »

<http://www.slowfood.it/educazione/filemanager/pages/attivita/Buono.jpg>



Doc 2: Affiche « No allo spreco ! »

<http://www.comune.massarosa.lu.gov.it/it/Comunichiamo/Notizie/Archivio/settimana-rifiuti0.html>

**IL COMUNE DI MASSAROSA**  
**ASSESSORATO ALL'AMBIENTE**  
**PARTECIPA A**

**NO**  
**ALLO SPRECO**  
**DI CIBO!**

SETTIMANA EUROPEA  
PER LA RIDUZIONE  
DEI RIFIUTI

22-30 novembre 2014

Raccolta cibo presso le mense  
scolastiche ed i supermercati  
Conad e Penny Market

[www.ewwr.eu](http://www.ewwr.eu)



Doc 3: Capture du portail Slow Food kids

<http://www.permangiartimeglio.it/pagine/ita/slowfood.lasso>

**Slow Food\***

# Per mangiarti meglio

Home La collana **Cos'è Slow Food** Attività Giochi Calendario Amici Scrivici

## Cos'è Slow Food

Slow Food è un'associazione che lavora perché tutti imparino ad apprezzare il cibo buono, pulito e giusto e possano portarlo in tavola ogni giorno.

Tutti possono aderire a Slow Food ed entrare a far parte di questo movimento internazionale.

**Se l'idea ti piace, sappi che puoi diventare uno Slowkid...**  
La tessera Slowkids è riservata agli under 13 (costa solo 2 euro)

**...o visitare il sito di Slow Food**  
dove potrai trovare un sacco di altre cose interessanti:  
- i libri della collana "Per mangiarti meglio"  
- le magliette, i pupazzi, i portachiavi e tanti altri articoli firmati dalla chiocciola

**Slow Food è...**

<b>Buono</b> Scarica tavola illustrata 1,5 Mb >	<b>Pulito</b> Scarica tavola illustrata 1,4 Mb >	<b>Giusto</b> Scarica tavola illustrata 1,5 Mb >

# EPREUVE PROFESSIONNELLE DEUXIEME PARTIE : COMPREHENSION ET EXPRESSION EN LANGUE ETRANGERE

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un **compte rendu suivi d'un entretien**, les deux se déroulant **en langue étrangère**.

Rappelons tout d'abord que le document inconnu proposé au candidat n'a aucun lien thématique avec la première partie de l'épreuve orale et qu'il ne doit pas être traité suivant des critères pédagogiques d'exploitation dans une classe.

Modalités de l'épreuve :

Le candidat prend connaissance du document (extrait vidéo, audio, iconographique ou texte) en présence du jury. Environ 10 minutes peuvent être consacrées à cette première phase de prise de connaissance du document, phase pendant laquelle le candidat peut visionner, écouter ou lire le document plusieurs fois et prendre des notes.

Suit la deuxième phase de l'épreuve de 10 minutes maximum pendant laquelle le candidat expose en italien son compte-rendu sans aucune intervention du jury.

L'épreuve se termine par une troisième phase d'échange avec le jury, qui pose des questions permettant éventuellement au candidat d'explicitier certains points obscurs ou plus superficiels de sa présentation et d'élargir et de développer les propos tenus lors de son exposé.

**Attentes générales du jury :**

La difficulté de cette épreuve de compréhension et expression est sans aucun doute liée à sa rapidité : le candidat dispose d'un temps très limité pour analyser le document proposé et organiser son exposé. Dans de telles conditions, le jury ne prétend certainement pas que le candidat puisse produire un exposé complexe et exhaustif sur le document. Néanmoins, le candidat devra faire preuve d'une bonne connaissance des bases culturelles et littéraires dignes de tout enseignant de la langue italienne, savoir mettre en relief non seulement l'explicite mais aussi l'implicite du document. L'exposé ne doit donc pas se limiter à la retranscription des informations de stricte compréhension contenues dans le support préalablement consulté. Le candidat doit veiller à éviter de faire un compte-rendu approximatif, sommaire ou simpliste et enrichir son exposé en prenant en compte la nature



spécifique du document (registre et tonalité du texte, nature, rythme, montage et enchaînement des images, éventuelle musique ou voix off de l'extrait vidéo ou sonore, style, disposition, couleurs... des supports iconographiques) et le sens implicite que chaque type de support est susceptible de suggérer. En conséquence, le jury ne peut qu'insister sur le fait qu'un extrait vidéo, par exemple, ne saurait être « réduit » à une explication des seuls éléments textuels d'où serait absente toute la dimension audiovisuelle et rappeler que chaque type de document appelle une méthodologie d'analyse qui lui est propre.

Dans la troisième partie de l'épreuve, lors de l'entretien avec le jury, le candidat devra être capable de répondre à des questions qui peuvent dépasser le simple contenu du document pour établir des liens avec le contexte littéraire et culturel passé et/ou contemporain.

Lors de l'entretien, le jury a constaté que certains candidats, peut-être trop émotifs, avaient eu du mal à mobiliser leurs connaissances dans leur présentation et étaient capables de faire montre d'une culture générale plus vaste qu'il n'y paraissait tout d'abord lorsqu'on les questionnait : les candidats, sans s'éparpiller pour autant, ne doivent donc pas hésiter à enrichir leur exposé avec tout élément susceptible d'éclairer les documents proposés et d'attester, outre leur savoir, leur curiosité intellectuelle et culturelle.

Lors de l'exposé et de l'entretien, il convient d'adopter le ton et l'attitude indispensables pour « captiver » l'auditoire, notamment en se détachant des notes prises afin d'établir un véritable dialogue constructif avec les membres du jury.

Cette épreuve étant la seule occasion pour le jury de juger de la qualité et de la richesse de l'expression du candidat, la langue ne doit pas être simplement correcte mais aussi précise et nuancée du point de vue lexical et idiomatique.

Le jury conseille donc aux candidats de se forger une solide culture générale en lisant des œuvres littéraires, des quotidiens en langue italienne, en écoutant des émissions en langue par tous les moyens possibles (radio, télé, internet) et en visionnant des films en version originale. Tout cela aura l'avantage d'améliorer le niveau de langue des candidats et aussi d'enrichir leur bagage culturel ainsi que leur connaissance de l'actualité italienne dont la mise à jour est nécessaire pour un professeur d'italien tout au long de sa carrière.

# DOCUMENTS PROPOSÉS À LA SESSION 2015

SUJET N°1

Alessandro BARICCO, *Barnum – Cronache dal Grande Show* (1995)

## Una visita alla Sistina

La Cappella Sistina, prima di vederla, la senti. Tipo caramella balsamica: la senti nel naso, e nelle orecchie. Ci arrivi da un cunicolo che gira e sale e scende, un cunicolo stretto e basso, con le pareti color ospedale. Tutti in fila, strascicando i piedi. Non ci sono quasi finestre, c'è poca aria. Inesorabile odore di umanità, lasciato generoso di centinaia di ascelle e calzini internazionali in pio pellegrinaggio o colto vagabondare. La Cappella Sistina prima di vederla la senti: odore di palestra, di classe del liceo alla quinta ora, di pullman d'estate. Non che uno si aspetti cori di arcangeli, all'ingresso, ma ti ci devono proprio fare entrare da una specie di scarpiera a forma di corridoio?

Quando il naso si abitua, scattano le orecchie. Entri, da una porticina da nulla, e prima di vedere alcunché, senti il boato uniforme e continuo di centinaia di persone stipate e sgomitanti che urlano a bassa voce. L'acustica della Cappella restituisce il biblico e frebbicitante frastuono. Strana impressione. Non ho grandi esperienze nel settore, ma ti vengono subito in mente quei posti tipo lager, o stadio cileno, quelle cose lì, dove una fetta di umanità fa l'anticamera per qualche odioso orrore. Quando d'improvviso si accendono dei lugubri altoparlanti e una voce grida "Attenzione!" quello che ti aspetti è che poi dica "Le donne si portino sulla sinistra, gli uomini sulla destra", cose così. Per fortuna, più mitemente, dice di far silenzio e di non scattare fotografie. Il frastuono cala provvisoriamente di qualche decibel. Sgomitando mi guadagno un metro quadrato vagamente libero. Dato che contro quel casino bisogna pur fare qualcosa mi infilo le cuffiette e attacco il walkman. Baglioni. No. Annie Lennox. No. Paolo Conte. No. Cerco Bruckner, il mite organista che scriveva musica per Dio: dimenticato. Non rimane che Tom Waits. Vada per Tom Waits. Alzo il volume. Alzo gli occhi.

L'hanno risciacquata, la Sistina. Ci hanno restituito il technicolor. Hanno tolto qualche pudica braghetta e stuccato le crepe. Sembra nuova di pacca. Il Giudizio Finale me lo ricordavo ingoiato da una fuliggine nerastra tipo polmone di fumatore. Ci vedevi poco, in tutto quel nero, e forse il fascino stava anche lì: adesso va di mezzetinte che è un piacere, fa un po' Laura Ashley, ma almeno vedi, e scopri un sacco di cose, ed è come quando al cinema metti gli occhiali. La parte che a me è sempre piaciuta di più è quella a mezza altezza, dove i corpi salvati e risorti salgono al cielo e quelli condannati vengono ricacciati giù, e tutti galleggiano magicamente nell'aria proprio come gli astronauti della Nasa, quando li facevano vedere alla tivù, in quelle navicelle senza forza di gravità, ce n'era sempre uno che faceva lo scemo e lasciava andare il panino, e il panino incominciava a svolacchiare in giro, fino a che qualcuno lo riacciuffava, e tutti ridevano, e doveva essere un modo per dimenticarsi che stavano come granelli di sabbia spediti a ronzare nell'infinito, soli come cani. Dev'essere colpa di Tom Waits: uno dovrebbe pensare altre cose, messo lì a tu per tu con Michelangelo, e con il Giudizio Finale.

Alessandro BARICCO, *Barnum – Cronache dal Grande Show* (1995)

## Attentes du jury pour l'exploitation de ce document :

Le jury est conscient que la nature même et le temps imparti à cette épreuve ne permettent pas au candidat de procéder à une analyse littéraire fouillée et exhaustive de l'extrait proposé. Comme pour les autres supports, il attend toutefois *a minima* que soient restitués tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'extrait et de la situation. Le candidat doit ainsi être en mesure de préciser la nature du support, d'identifier le(s) personnage(s) en présence, de contextualiser le moment, le lieu, le sujet ou scène, le thème s'il y a lieu. Il doit en somme, comme il le demande en cours à ses élèves, répondre aux questions de compréhension les plus simples : « Où ? Qui ? Quand ? Quoi ? ». Or cette exigence n'a pas toujours été satisfaite. Ici, le jury attendait donc que l'on précise que la scène était construite autour de la description de la progression du narrateur mêlé à la foule des touristes dans les salles des Musées du Vatican conduisant au « Jugement Dernier » de Michel-Ange situé au-dessus de l'autel de la chapelle Sixtine. Le jury a parfois dû constater une méconnaissance de cette œuvre majeure de Michel-Ange, de l'endroit où elle se trouve, du sujet qui y est représenté, des circonstances de sa restauration ou même de l'allusion au «Braghettone».

L'exploitation d'un extrait littéraire permet en outre d'attendre que l'on sache répondre à la question « Comment ? ». L'exploitation de ce document présumait ainsi que soit perçue et explicitée l'évidente progression du narrateur des touristes vers la « révélation » du jugement dernier. Le jury attendait donc que soient relevés le registre ironique de la langue employée, l'articulation évidente du premier temps du parcours autour des sensations physiques, la construction oppressante labyrinthique et initiatique, qui conduit le narrateur à des interrogations métaphysiques, les évidentes références dantesques («il boato uniforme e continuo di centinaia di persone stipate e sgomitanti che urlano a bassa voce», «ti vengono subito in mente quei posti tipo lager, o stadio cileno», «una fetta di umanità fa l'anticamera per qualche odioso orrore» et bien d'autres).

## SUJET N°2

Fabrizio De André, *Una storia sbagliata*, 1980.

<https://www.youtube.com/watch?v=RStwinB7cJw> (du début du clip vidéo jusqu'à 2mn 13)

### **Attentes du jury pour l'exploitation de ce document :**

Faire preuve d'une connaissance de la vie et de l'œuvre de Fabrizio De André et de Pier Paolo Pasolini ainsi que de leur engagement.

Savoir justifier leur statut d'intellectuels engagés notamment dans l'Italie des années 60 et du début des années de plomb en ce qui concerne Pasolini.

Savoir établir des liens entre Pasolini et d'autres intellectuels "majeurs" engagés dans le débat politique et social passé et/ou actuel (par exemple, pouvoir démontrer qu'on connaît Dario Fo, Roberto Saviano, Erri De Luca... et pouvoir parler de leur engagement).

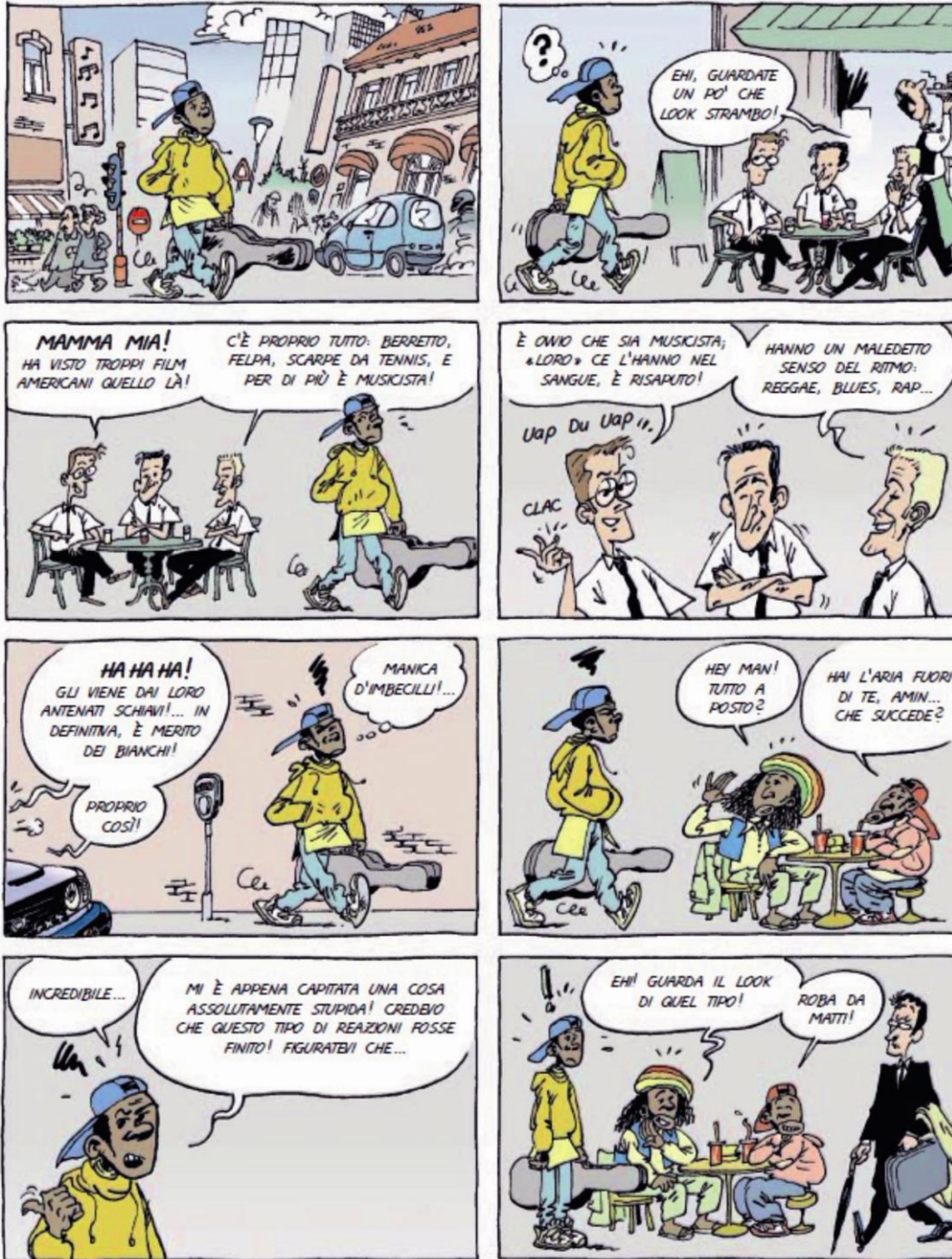
Expliciter les références cinématographiques et littéraires présentes dans le document (thèmes des films ou des ouvrages de Pasolini, chanson de De André).

Tenir compte de tous les aspects du document : les photos de Pasolini et les images tirées de ses films mais aussi les paroles de la chanson de De André, les mettre en résonance et en relation avec les controverses qui ont entouré les prises de position politiques et les choix de vie de Pasolini ainsi que les circonstances de sa mort.

SUJET N°3

Che look! in "Razzista io?!", Disegni Sergio Salma, Ufficio delle pubblicazioni ufficiali delle Comunità europee, Lussemburgo, 1998.

CHE LOOK!





### **Attentes du jury pour ce document :**

Savoir mettre en exergue le côté humoristique de la bande dessinée et les spécificités de ce support.

Bien analyser les différents clichés qu'on y trouve. La série des stéréotypes de chacune des parties (vêtements, musique, etc.) devait amener le candidat à réfléchir sur le fait que « chacun est l'étranger de l'autre », dans une société plurielle qui connaît une migration de masse et la mixité culturelle qui en découle.

Savoir établir des liens avec les grands mouvements de migration des Italiens à l'étranger tout comme à l'intérieur de l'Italie elle-même et pouvoir donner des repères historiques et culturels (citer des films comme *Nuovomondo* ou *Rocco e i suoi fratelli* serait bienvenu).

Etablir des comparaisons entre l'Italie terre d'émigrants et l'Italie terre d'immigrants.

Montrer qu'on est au courant des difficultés liées aux tentatives pour arriver en Italie (cf. Lampedusa).

Faire preuve d'une connaissance de l'actualité politique italienne en matière d'immigration (Legge Bossi-Fini, Mare Nostrum, Triton...) et de l'existence d'un racisme encore d'actualité entre Nord et Sud (Terroni/Polentoni, Lega Nord, Padania...).

# EXEMPLE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU DOSSIER COLLEGE « SLOW FOOD »

## 1. PRESENTATION DU DOSSIER

Le dossier intitulé « SLOW FOOD » était composé de trois documents, deux documents sur les trois sont issus du site du mouvement Slow Food fondé en Italie en 1986 par Carlo Petrini en réaction à l'émergence du mode de consommation de type restauration rapide. Mouvement international à but non lucratif, il est reconnu par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ou FAO) et possède son siège à Bra au sud de Turin. Son logo est un escargot qui symbolise un mouvement lent. Le troisième document est l'affiche d'une campagne promotionnelle de la **Settimana europea per la riduzione dei rifiuti** organisée par la Mairie de Massarosa. La thématique commune aux trois documents vise le comportement responsable à avoir vis-à-vis de la nourriture.

**Le document 1** « un cibo buono » est une planche illustrée très colorée, destinée à des enfants car très ludique et dont le lexique ne présente pas à priori de difficultés. En effet l'emblème de SLOW FOOD, l'escargot, a un rôle pédagogique car il s'adresse aux enfants afin de leur transmettre un message à la fois simple et essentiel : la nourriture doit rester un plaisir à travers la consommation de produits de qualité. L'escargot-professeur fait appel aux cinq sens qui doivent être satisfaits pour définir en partie un bon produit. Et il ajoute d'autres caractéristiques essentielles comme la provenance, la culture et les traditions. Caractéristiques qui s'opposent à celles de la restauration rapide de type américain. Ce qui est mis en avant dans ce document, c'est l'importance du comportement ainsi que la notion fondamentale de la mise en valeur des produits locaux et culturels.

**Le document 2** est une affiche issue de la campagne européenne pour la réduction des déchets et contre le gaspillage de la nourriture. La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est une initiative visant à promouvoir la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets durant une même semaine. Elle encourage une large variété d'audiences (autorités publiques, entreprises privées, société civile ainsi que les citoyens eux-mêmes) à s'impliquer. Selon le projet européen (<http://www.ewwr.eu> lien que l'on trouve sur le côté de l'affiche) réduire les déchets devrait toujours être la première priorité. Réduire signifie utiliser moins de ressources en premier lieu et inclut l'évitement strict ainsi que la réduction à la source. L'affiche est presque entièrement occupée par une poubelle qui regorge d'aliments semblant sains et non gâtés et dont le couvercle, soulevé par une main, est constitué d'une cloche de service gastronomique. Le slogan « NO ALLO SPRECO DI CIBO » donne le ton et permet de relier ce document aux deux autres.

**Le document 3** est une capture du portail « **Per mangiarti meglio** » dédié aux enfants (under 13) sur le site SLOW FOOD. Ce portail définit d'abord le mouvement puis propose différentes actions aux enfants comme une adhésion responsable, la visite du site ou encore le téléchargement de planches illustrées. Le portail permet ainsi aux petits visiteurs de naviguer et de découvrir plus précisément ce qu'est SLOW FOOD. Parmi les trois planches à télécharger on peut reconnaître d'emblée le premier document proposé dans ce dossier ce qui pourra naturellement constituer une piste d'exploitation en ligne.

## 2. INTERETS DU DOSSIER

Il convient de rappeler que l'analyse des documents fonde la mise en perspective pédagogique et que c'est bien en cela qu'elle est essentielle.

Ces trois documents authentiques, attrayants et ludiques traitent d'un sujet actuel à forte composante civique et culturelle. Notamment par sa résonance avec l'EXPO 2015 qui se déroule à Milan depuis le 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 31 octobre 2015 et dont le thème est justement « *Nutrire il pianeta* » et « *Energia per la vita* ». Evènement inédit pour son apport au débat et à l'éducation en matière d'alimentation, de nourriture et de ressources au niveau planétaire. Nos trois documents s'inscrivent donc totalement dans cette perspective de durabilité et de responsabilité individuelle puis collective.

Ce dossier présente plusieurs aspects intéressants dont :

- un **intérêt civique et éducatif** : sensibiliser les élèves au gaspillage, à la réduction des déchets, les éduquer à la durabilité, leur enseigner un comportement responsable face à la nourriture.
- un **intérêt culturel** : faire connaître un mouvement né en Italie mondialement connu et reconnu qui contribue de manière notoire à la réflexion sur les enjeux de l'alimentation et offre des solutions concrètes. Montrer que l'Italie a sa place en Europe et participe aux campagnes de sensibilisation institutionnelles. Ces documents sont ancrés dans une réalité culturelle nationale et européenne.
- des **intérêts méthodologiques** : navigation sur un site, exploitation d'une affiche publicitaire, lecture d'une planche illustrée.
- des **intérêts linguistiques**, lexical et grammatical pour caractériser une alimentation et des produits alimentaires, pour exprimer ses goûts et ses sensations, pour définir un comportement responsable ou moins, et enfin appeler à participer à une action citoyenne.

Concernant ce dernier intérêt, le professeur pensera aux besoins réels de ses élèves ainsi qu'aux structures indispensables à la production écrite et/ou orale, en fonction de la tâche proposée.

## 3. TACHE

Il conviendra de choisir une tâche qui dynamise une approche pédagogique dont le cœur visera la communication ; l'intérêt civique et éducatif nous pousse à envisager une tâche à composante citoyenne. Cette orientation décidera de l'ordre des documents à étudier. L'enjeu de la séquence s'articule autour de l'engagement durable en ce qui concerne la nourriture et interroge directement notre comportement au quotidien. A cet effet, le document 2 sera d'abord proposé aux élèves car il introduit différents éléments indispensables à la réalisation de l'initiative (occasion européenne, date, objet, slogan) sur lesquels l'élève pourra s'appuyer pour créer son propre évènement. Ensuite, les documents



3 et 1 seront étudiés en complémentarité puisque l'un est issu directement de l'autre. Il est évident que l'on utilisera la version en ligne du document 3 pour différentes raisons dont la familiarité avec l'outil web et l'apprentissage de l'autonomie. Ces deux documents permettront de connaître le mouvement SLOW FOOD, de caractériser les aliments bénéfiques pour nous et pour l'humanité, d'exprimer ses goûts, ses préférences et son opinion puis de convaincre des auditeurs.

Pour arriver à la tâche dans les meilleures conditions de préparation des élèves, cinq séances seront nécessaires plus la séance de la réalisation de celle-ci.

***Da perfetto slowkid/slowteenager organizzerai in un primo tempo un'iniziativa per sensibilizzare il pubblico a lottare contro lo spreco e/o per privilegiare il consumo dei prodotti "buoni, giusti e puliti". Poi sarai invitato alla radio per spiegare la tua posizione e invitare gli ascoltatori a partecipare all'evento e a impegnarsi .***

**La question qu'il faut se poser maintenant est la suivante:** mon élève aura-t-il tous les outils pour traiter cette tâche dans les documents étudiés ?

Il devra connaître des formes d'initiative (***una festa, una fiera, un incontro gastronomico, un concorso...***), imaginer un slogan, trouver des produits à privilégier, expliquer sa position avec des arguments simples, formuler des phrases impersonnelles pour expliquer la nécessité, savoir inviter et appeler à l'engagement. Le futur sera nécessaire pour parler de son initiative, l'impératif pour inviter et appeler à s'impliquer. Selon le moment de l'année certains faits de langue auront été vus il faudra alors peut-être les réactiver ou vérifier qu'ils sont acquis par des stratégies qui permettent leur utilisation.

Afin de donner du sens au projet, on fixera le choix du moment de l'année en correspondance de la Semaine européenne de la réduction des déchets, début novembre. On pourra choisir une classe de troisième car certains pré requis sont nécessaires en terme de savoirs comme l'injonction ou bien différentes initiatives de sensibilisation ou bien en terme de savoir-faire et d'habitude de travail en autonomie cependant on pourrait aussi imaginer une quatrième bilangue qui correspondrait mieux à l'âge des destinataires des documents 1 et 3 (les illustrations des planches et du site s'adressent à un public très jeune, under 13) et dont les pré requis permettraient d'aborder cette séquence.

### **Séance 1 :**

On projettera le document 2 en laissant le temps aux élèves d'en prendre connaissance et de réagir. En laissant libre court à ces premières réactions le professeur leur apprend à réfléchir et à aborder un document en autonomie.

On apportera le lexique : ***un coperchio prottettivo, la pattumiera, gli scarti/ i rifiuti alimentari, lo spreco, la raccolta, la mensa, il cibo (tazzo di pane, insalata,...)*** pour la

description de l'affiche. Cet apport fera bien sûr l'objet de stratégies d'apprentissage et de mémorisation.

On proposera ensuite une recherche d'information sur le lieu, la date, les actions, les lieux d'information, les logos (par exemple sous forme de tableau). On choisira des formes de travail individuelles et/ou en binôme en fonction de ses objectifs et du profil des élèves. On procédera enfin à une mise en commun des informations au tableau.

Le professeur réactivera le futur car ce temps sera indispensable pour la tâche intermédiaire puisque les élèves devront annoncer un événement futur. Selon le degré d'acquisition, différentes activités de vérification et/ou de mémorisation seront élaborées pour permettre aux élèves de réussir cette tâche. A cette occasion les interrogatifs seront revus ainsi que le verbe « *svolgere* ».

**Travail maison pour la prochaine séance:** Rédiger des interrogations au futur concernant un événement local.

## Séance 2 :

Le travail personnel sera vérifié et corrigé puis les élèves réfléchiront en commun à des initiatives pour promouvoir une campagne de sensibilisation contre le gaspillage et comme le professeur leur demandera d'inviter leurs camarades à participer ils utiliseront quelques verbes à l'impératif. Ce point de grammaire sera réactivé et des activités permettront sa fixation.

Le professeur précisera alors **la tâche intermédiaire** : "All'occasione della settimana ....annuncia un'azione per lottare contro lo spreco", spiega *come si svolgerà, dove si svolgerà, gli orari e il pubblico coinvolto*. Scrivi sul tuo quaderno le modalità. Quelques élèves seront invités à annoncer leur action oralement.

## Séance 3:

Selon les conditions matérielles de l'établissement le professeur emmènera les élèves en salle multimédia pour utiliser en autonomie le site web de SLOW FOOD. Dans le cas contraire on projettera au tableau le portail de SLOWFOOD et les consignes différeront.

Les consignes données aux élèves, ceux-ci rechercheront les informations sur le mouvement, puis sur les possibilités offertes au jeune public pour s'investir. Le professeur passera voir le travail de chacun pour aider et guider ceux rencontrant des difficultés aussi bien méthodologiques que lexicales, une fiche aura été préparée pour l'élucidation de certains mots nécessaires à la compréhension du document : ***aderire, apprezzare, la tessera, la chiocciola, un sacco di***....

Il s'agira ensuite pour les élèves de raconter ce qu'ils ont appris sur ce site. Après la correction du professeur cela constituera une trace écrite. Quand les élèves pourront

répondre aux questions : **perché aderire al movimento SLOWFOOD? perché è importante aderire al movimento SLOW FOOD?** On travaillera sur les arguments introduits par une structure impersonnelle comme **è meglio, è importante, è necessario, è fondamentale, è responsabile + verbe à l'infinitif**

Ils seront alors autorisés à cliquer sur la planche intitulée **Buono** qui correspond au document 1 du dossier. En revanche si c'est une projection au tableau, le professeur projetera cette planche.

Les élèves liront en silence la planche et, après la première lecture, les élèves seront appelés à réagir avec leurs propres mots, en italien. Une carte d'identité de l'aliment SLOWFOOD à renseigner leur sera distribuée afin qu'ils la remplissent avec les informations collectées sur la planche. Auparavant une élucidation des mots nécessaires à la compréhension et à la réalisation de la tâche sera effectuée par le professeur. Le lexique utile sera notamment : **le patatine, le merendine, un sacco di..., il cibo, pulito, sano**. Une seconde lecture silencieuse et individuelle leur permettra de compléter la fiche distribuée. Le professeur lira alors la planche à voix haute et expressive et demandera à quelques élèves d'en faire autant. Après la mise en commun et la correction du professeur, cette fiche sera collée dans le cahier et servira de trace écrite aux élèves.

**Travail à la maison** pour le cours suivant, être capable d'énoncer les caractéristiques d'un aliment SLOWFOOD : **Quali sono le caratteristiche di un alimento SLOWFOOD ?**

#### **Séance 4 :**

Après avoir interrogé plusieurs élèves et corrigé leur prononciation et leur accentuation, on écrira au tableau la dernière phrase de Slow la chiocciola, à savoir, « **Un cibo può renderti anche felice !** », après avoir vérifié la compréhension de l'adjectif « **felice** », on demande aux élèves pour quelles raisons Slow affirme cela et quels sont les aliments qui les rendent heureux. Il aura fallu donc (re)voir en amont les cinq sens (**Il gusto, la vista, l'olfatto, l'udito, il tatto**) et les adjectifs s'y référant. Ce qui permettra de mieux exprimer les motifs du bonheur.

Le professeur réactivera alors l'expression **mi piace/mi piacciono** et les aliments vus dans les précédentes séances ou connus des élèves. A l'issue de cette activité on demandera aux élèves de faire l'identité de leur aliment préféré en le comparant avec les aliments SLOWFOOD ; on pourrait d'ailleurs leur demander de réfléchir à comment faire pour rendre leur aliment préféré digne de SLOW FOOD.

La dernière vignette de la planche peut également consentir une recherche sur les produits typiques de « notre » culture (régionale, nationale, européenne, d'origine) puis de celle des continents cités.

**Travail à la maison** que les élèves pourront faire en interrogeant leurs parents ou grands-parents. Puis en consultant des encyclopédies en ligne ou en version papier.

Ce travail de recherche est important puisqu'il permet à l'élève de valoriser sa culture d'origine et/ou acquise et aidera à la tâche finale. En effet, l'initiative peut justement faire

connaître ses aliments typiques et identitaires. Et leur faire comprendre que SLOWFOOD n'est pas un mouvement qui prône le repli sur soi et sur ses propres culture et tradition.

### Séance 5 :

La mise en commun des produits traditionnels trouvés par les élèves sera un moment de partage interculturel. Chaque élève pourra alors, à l'oral en continu ou en interaction selon la consigne de l'activité donnée par le professeur, présenter son produit en utilisant les adjectifs précédemment vus ainsi que les raisons pour lesquelles il aime ce produit (goût, souvenirs...).

Ensuite il faudra mettre en œuvre la tâche finale qui est une tâche complexe puisque dans un premier temps il faudra qu'ils imaginent une initiative pour promouvoir le SLOWFOOD puis dans un deuxième temps qu'ils se préparent à passer à l'oral devant un micro avec des journalistes qui les interrogeront lors d'une table ronde en présence d'un public.

Tous les élèves se prépareront à être aussi bien le journaliste que l'initiateur du projet : les questions des journalistes ont été vues dans la séquence : ***dove si svolgerà ? Che tipo di iniziativa sarà ? Quando si svolgerà ? Perché organizzate l'evento ? Che cos'è SLOW FOOD ?***..... Les réponses aussi ont été vues lors de l'étude des trois documents.

En imaginant un effectif de 28/29 élèves, le passage de trois ou quatre élèves à la fois pendant 6/7 minutes environ ne permettrait pas d'écouter l'ensemble de la classe pendant une seule heure de cours, il faudra donc se résoudre à ne faire jouer le jeu de rôle qu'à quelques élèves organisateurs, les autres élèves formeront l'assistance de journalistes. Ceux-ci seront désignés au hasard pour poser une question ou demander une précision. Cette configuration obligera ainsi chacun à rester en alerte.

Lors de cette séance les élèves choisiront leur initiative ainsi que les modalités d'organisation. Pour faciliter leur travail le professeur leur distribuera une fiche de synthèse à compléter en cours et à terminer le cas échéant à la maison car ils devront être capables de répondre à des questions sur les modalités de l'initiative certes mais aussi sur son bien-fondé et son importance.

### Séance 6 :

Réalisation de la tâche finale avec répétition dans une zone bien définie de la classe puis passage sur scène.

Les élèves s'entraîneront dans un premier temps entre eux en se posant mutuellement les questions puis, après un temps précisé dès le début de la préparation, le professeur choisira les organisateurs d'évènement qui se placeront devant une table, les autres élèves journalistes se mettront autour d'eux pour pouvoir écouter et poser des questions.

#### 4. EVALUATION

On rappelle ici que l'évaluation positive fait partie intégrante de l'apprentissage et est donc indispensable pour aider les élèves à progresser et, d'autre part, au professeur pour élaborer sa progression et ses cours.

La question est donc : quand vais-je évaluer mes élèves, et que dois-je évaluer dans cette séquence précise ?

L'évaluation sera subordonnée à ce que les élèves doivent savoir à la fin de la séquence, à ce qui leur a réellement été enseigné. Les savoirs et savoir-faire à acquérir seront ici : la structure impersonnelle, le lexique de l'alimentation, ses caractéristiques, les qualités d'un aliment SLOWFOOD, repérer des informations précises, lire une planche illustrée, présenter un aliment, expliquer les raisons d'un engagement, inviter les autres à faire quelque chose, créer un évènement et le rendre public.

Les activités langagières dominantes pour cette séquence ont été la compréhension écrite et l'expression orale en continu et en interaction.

Les descripteurs du CECRL respectés sont ceux du Palier 1 niveau A2 : repérer des informations, présenter un projet et fournir une explication et justifier.

Pour l'évaluation critériée de la tâche radiophonique :

\* l'élève utilisera la structure impersonnelle, donnera des informations précises sur le déroulement d'un évènement organisé par lui et expliquera l'importance de s'engager pour préserver les ressources de la planète, il saura expliquer également ce qu'est SLOWFOOD.

\* les élèves journalistes sauront poser des questions et écouter les réponses pour réagir en conséquence.

\*des critères propres à la production orale comme la prononciation, la phonologie, et l'accentuation, la correction linguistique seront pris en compte.

#### 5. CONCLUSION

En conclusion les élèves auront donc été entraînés à la compréhension écrite pour utiliser les données recueillies, ils auront été entraînés à la production orale en continu et en interaction pour présenter, expliquer, informer, justifier, et argumenter. La séquence aura été inscrite dans le **Socle Commun de connaissances et des compétences** et plus précisément dans la **compétence 6** (Compétences civiques et sociales) avoir un comportement responsable. La **compétence 7** (Autonomie et initiative) aura été également respectée par l'entraînement à l'autonomie et le fait de rendre acteur les élèves dans leur apprentissage. La culture sera la poutre maîtresse de cette séquence en permettant aux élèves de connaître un mouvement de renommée internationale et de mettre en valeur leurs propres spécificités alimentaires.

L'exploitation et l'ordre des documents de ce dossier ainsi que la tâche finale proposée ne sont pas les seuls possibles loin s'en faut, d'autres approches et d'autres propositions restent envisageables.

# EXEMPLE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU DOSSIER LYCEE « MADE IN ITALY »

## 1. PRESENTATION DU DOSSIER

Le dossier intitulé « MADE IN ITALY » se compose de deux documents. Un spot publicitaire pour la NUOVA FIAT PANDA 2012 et un article de journal tiré du journal « Il fatto quotidiano » du 25 septembre 2014. Le premier document exalte le savoir-faire italien alors que le second met en lumière le détournement qui est fait de ces compétences au profit de produits qui ne sont pas fabriqués sur le sol de la péninsule.

**Le document 1** « Nuova Fiat Panda 2012 » est un spot réalisé pour le compte de l'entreprise FIAT afin d'inscrire son produit dans la lignée du savoir-faire italien. En effet, on voit tout au long de la publicité les corps de métiers qui font la réputation artistique et artisanale de l'Italie pour se terminer sur le slogan « Questa è l'Italia che piace » qui met en avant les aspects positifs d'une Italie qui produit. [www.youtube.com/watch?v=GCkElkCfJ\\_U](http://www.youtube.com/watch?v=GCkElkCfJ_U)

**Le document 2**, article de presse tiré du « Fatto quotidiano » du 25 septembre 2012 et intitulé « *Contraffazione, Confindustria : « Il falso Made in Italy vale 21 miliardi solo in UE »* » traite de l'utilisation abusive de « l'italian sounding ». En effet, certaines marques ou produits exploitent le pouvoir d'attraction des produits issus du Made in Italy pour commercialiser des articles qui n'ont pas été fabriqués en Italie et qui ne relèvent pas du savoir-faire italien. Dans l'article la Confindustria dénonce ces pratiques qui nuisent à l'activité et à l'image de l'Italie.

## 2. INTERETS DU DOSSIER

Ces deux documents traitent d'un sujet empreint de connotations économique et culturelle. Depuis « le miracle économique » le Made in Italy a pris une dimension particulière dans le concert économique mondial. Il est une marque de fabrique en résonance avec les points forts de l'identité italienne tels que l'art, la cuisine, la mode.... Pour toutes ces raisons cette séquence peut constituer une entrée pour traiter de la notion « Espaces et échanges » voire « Idée de progrès » du cycle terminal.

Ce dossier présente donc plusieurs aspects intéressants dont

-un intérêt culturel : faire connaître le Made in Italy à travers la marque FIAT fleuron de l'industrie italienne et mondialement connue. Cela permettra de montrer que l'Italie peut être perçue de façon positive en contraste avec des stéréotypes moins positifs comme le far niente ou totalement négatifs comme la mafia.

-Des intérêts méthodologiques : lecture et analyse d'un spot publicitaire et navigation sur un site web en vue de la tâche finale. La connaissance du monde du marketing et de ses modèles de communication (métiers, lieux de travail, produits...)

- Des intérêts linguistiques : lexical et grammatical pour parler du monde de l'entreprise, de la production et de la publicité.

### 3. TACHE

Il conviendra de choisir une tâche qui met en action l'élève et lui permet de se mesurer au monde de l'entreprise à travers un jeu de rôle. Par ailleurs, cette tâche devrait être l'occasion de réinvestir les connaissances acquises autour du lexique de la publicité, des moyens de communication et des outils numériques. Pour arriver à la réalisation de la tâche, cinq séances seront nécessaires plus la séance de la réalisation de celle-ci. « **Sei un giovane laureato con conoscenze in economia e web consulting e devi creare una pagina internet su un prodotto tipico del Made in Italy** »

Pour que les élèves acquièrent les outils nécessaires à la réalisation de cette tâche, une phase préparatoire à la tâche sera réalisée sous forme de travail de groupe afin de pallier les faiblesses des uns et des autres et mutualiser les savoir-faire. Les élèves devront donc effectuer une recherche internet afin de choisir un produit représentatif du Made in Italy, le décrire, créer des rubriques, commenter les qualités du produit à faire apparaître sur leur « home page ». Afin de les guider, un modèle leur sera distribué (annexe 1).

#### Séance 1 :

On projettera le spot « Nuova Fiat Panda 2012 » (sans introduire le thème de la nouvelle leçon) en laissant aux élèves le temps de prendre connaissance du document et réagir. Ainsi, leurs réactions sont plus spontanées et ils ne se bornent pas à réfléchir seulement en fonction du titre qui leur aurait été communiqué. Les interventions des élèves seront notées au tableau sans ordre ni classement. Dans un deuxième temps, sur la base du tableau ci-dessous distribué aux élèves on forme des groupes de travail. Chaque groupe s'occupera d'une colonne du tableau, au sein de chaque groupe chaque élève aura une tâche bien précise : métiers artistiques ou industriels, lieux intérieurs ou extérieurs théâtre, usine..., actions de conception ou manuelles..., un autre élève pourra relever les expressions utilisées (adjectifs et noms mélioratifs) par la voix off et un autre celles écrites sur le film, un autre encore les stéréotypes auxquels le spot a recours. Ce travail bien défini pour chacun permettra à tous les élèves de « travailler » et ne laissera donc personne inactif.

<b>Persone/Mestieri</b>	<b>Luoghi</b>	<b>Azioni</b>	<b>Piatti e cibi</b>

A la fin de l'exercice une mise en commun sera effectuée. Un représentant par groupe désigné par le professeur viendra compléter le tableau.

**Travail à faire pour la prochaine séance :** à partir du tableau complété rédiger un court paragraphe (5 lignes) qui relie une personne, un lieu, une action.



**Séance 2** : Correction et mise en commun orale du travail à faire à la maison.

Nouveau visionnage du spot « Nuova Fiat Panda 2012 » avec distribution d'un document présentant des captures d'images (Annexe 2). Dans un premier temps chaque élève décrira, en mobilisant le lexique acquis lors du premier visionnage et du premier travail de description, une image choisie par le professeur puis dans un deuxième temps sur la base de l'image des groupes de travail se reforment et chacun d'entre eux décrit une image reliée au « Made in Italy ». Mise en commun et trace écrite.

Travail sur le lexique : chaque groupe proposera une liste de lexique utile liée au Made in Italy à l'aide du travail sur le spot. Cette activité fera l'objet d'une mise en commun.

**Travail à faire pour la prochaine séance** : Les élèves répondront à la question : **Quali altri prodotti conosci che possono essere rappresentativi del Made in Italy ? Presentane due o tre.**

**Séance 3** : Correction et mise en commun du travail fait à la maison.

Travail sur la tâche intermédiaire : **Scegli un'immagine di « Nuova Fiat Panda » e scrivi un testo per uno spot pubblicitario**

Travail en groupe : dans chaque groupe, selon le nombre d'élèves, après avoir ensemble sélectionné les éléments indispensables à mettre en valeur, un ou deux élèves travailleront sur un slogan et la mise en page, un ou deux autres sur la didascalie et les différentes informations à faire apparaître sur la publicité. L'enseignant passe parmi les élèves, répond aux sollicitations et donne des indications lorsque cela s'avère nécessaire. Le travail sera ramassé, corrigé mais il ne sera pas noté. Il servira d'entraînement à la tâche finale.

-Distribution de l'article de journal « *Contraffazione, Confindustria : « Il falso Made in Italy vale 21 miliardi solo in UE »* ». Lecture silencieuse puis lecture à haute voix par l'enseignant. Un travail débute en classe et sera terminé à la maison. Souligner les mots qui entravent la compréhension globale du texte. Ce sont des élèves de cycle terminal et il est nécessaire qu'ils travaillent de plus en plus en autonomie. Il ne s'agit pas ici d'élucider l'intégralité du vocabulaire mais quelques mots-clefs qui débloquent la compréhension globale du document. Ils pourront être élucidés par des phrases dans lesquelles ils seront repris ou par le biais d'exercices interactifs comme sur le site quizlet <https://quizlet.com/4079837/italien-francais-flash-cards/>

**Séance 4** : Mise en commun du travail effectué à la maison. Elucidation du vocabulaire qui crée des difficultés de compréhension.

Travail en salle informatique : A partir des produits « contrefaits » cités dans le texte, faire une recherche sur les vrais produits (origine géographique, type de produit...). Quelques élèves présentent les résultats de leur recherche pour une mise en commun qui permettra de mettre en opposition les produits d'origine et ceux dénoncés par dans l'article.

Réactivation du conditionnel afin d'imaginer des solutions pour éviter ces situations qui nuisent au Made in Italy.

**Travail à faire à la maison pour la prochaine séance : Cosa si potrebbe fare per sensibilizzare i consumatori esteri sul vero prodotto italiano ? (5 lignes)**

**Séance 5** : Phase préparatoire à la tâche finale.

Correction de l'exercice fait à la maison.

Salle informatique : Les élèves reformeront les groupes, ceux-là mêmes qui avaient élaboré une publicité pendant la séance 3, et travailleront sur le document Vespa (Annexe 1). Là encore le travail sera distribué au sein du groupe pour éviter la mise au repos de certains élèves. Certains élèves devront s'intéresser aux qualités d'autres aux fonctions, d'autres encore aux expressions utilisées.

Consigne : Partendo da questo documento sul sito *Vespapiaggio.it* metti in rilievo le qualità e le funzioni del prodotto.

L'enseignant passe parmi les groupes afin d'orienter le travail et de donner des indications.

**Séance 6** : Réalisation de la tâche finale

**« Sei un giovane laureato con conoscenze in economia e web consulting e devi creare una pagina internet su un prodotto tipico del Made in Italy »**

**Cerca la foto di un prodotto che ti sembra rappresentativo del Made in Italy, descrivilo, crea delle rubriche di approfondimento, commenta brevemente le qualità e le funzioni del prodotto scelto per la tua « home page ».**

**Remarque** : Lors de cette séquence, il a souvent été fait appel au travail de groupe. Ce travail ne représente un réel intérêt pédagogique que si tous les élèves participent activement à l'élaboration de la tâche demandée. Afin d'éviter une production déséquilibrée au sein du groupe, on annoncera que l'élève représentant le groupe et qui présentera la synthèse de la production ne sera désigné par le professeur qu'au dernier moment.

#### 4. EVALUATION

Il est évident que les élèves ne seront évalués que sur les connaissances acquises ou mobilisées tout au long de la séquence. L'enseignant veillera à mettre en place une évaluation positive afin que les élèves progressent et acquièrent des savoirs afin de les réutiliser en situation. Les activités langagières dominantes pour cette séquence ont été la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Les descripteurs du CERCL respectés sont ceux du niveau B1.

## 5. CONCLUSION

Lors de cette séquence, les élèves auront eu à travailler sur les notions « espaces et échanges » et « idée de progrès ». Sans tomber dans les stéréotypes, ce travail sur le Made in Italy leur aura permis de mettre en valeur de façon positive l'Italie. Ils auront travaillé sur différentes compétences comme la compréhension d'un message publicitaire, celle d'un article de presse mais aussi la construction d'une page internet. Il est évident qu'il ne s'agit là que de pistes de travail et que d'autres approches sont tout à fait envisageables.

<http://www.vespapiaggio.it>



[Home page](#) [Modelli](#) [Accessori](#) [Assistenza](#) [Concessionari](#) [Scrivici](#) [Forum](#)

La Vespa è un modello di scooter della Piaggio, brevettato il 23 aprile del 1946, su progetto dell'ingegnere aeronautico Corradino D'Ascanio.

Si tratta di uno dei prodotti di disegno industriale più famosi al mondo nonché più volte utilizzato come simbolo del design italiano. La Vespa è stata esposta nei musei di design, arte moderna, scienza & tecnica e trasporti di tutto il mondo.



Benvenuto nel sito ufficiale di **Vespa**. In questo sito puoi scoprire i fantastici modelli della gamma **Vespa**, navigare nella completa gamma di accessori e lifestyle ..... Troverai inoltre tutte le news del mondo **Vespa**.

Annexe 2 :

